

Pour tenter de trouver une solution à la Traverse Le comité rencontrait le ministre Lucien Lessard

Berthierville (J.P.P.) — C'est ce matin (mardi le 22 février) que quatre membres du comité des usagers de la Traverse du Saint-Laurent, ont eu une rencontre, attendue depuis quelques temps, avec le ministre des Transports du Québec, M. Lucien Lessard. Ces quatre personnes qui ont eu l'occasion de s'entretenir avec M. Lessard sont:

MM. Jude Guèvremont, président du comité, Jean-Marc Ferland, secrétaire du comité ainsi que MM. Alain Doucet et Paul-Auguste Chevalier, tous deux membres de ce même comité des usagers de la Traverse. Le député de Berthier à l'Assemblée Nationale, M. Jean-Guy Mercier assistait à la réunion et on espérait, de

même, avoir la présence du député de Joliette, M. Guy Chevrette. La rencontre avait lieu à 11:00 heures.

Dvrait également assister à cette importante assemblée, M. Claude Rouleau, sous-ministre des Transports.

Le but de cette importante rencontre est évidemment de faire avancer le dossier sur le problème de la Traverse et d'en trouver les solutions dans les plus brefs délais possible.

A cette occasion, on présentait le mémoire des usagers de la Traverse du St-Laurent à l'honorable ministre des Transports du Québec. Deux autres dossiers accompagnaient ce mémoire de même qu'une liste imposante d'appuis que divers organismes et usagers

de la traverse ont signée. A date, on dénombre quelque 1,200 noms qui ont été enregistrés sous forme de pétition en plus des appuis des municipalités environnantes de la ville de Berthier (5), diverses compagnies (7) et des associations et syndicats (12).

On espère recevoir une réponse favorable de la part du ministre Lessard au sujet de cet épineux problème de la Traverse.

Nous serons en mesure dans le prochain numéro du Courrier de Berthier de vous faire connaître les résultats de cette rencontre entre les quatre membres du Comité des usagers et le ministre Lessard.

C'est donc à suivre...

A Saint-Gabriel

Coup de Théâtre à l'assemblée du conseil municipal

Ville de Saint-Gabriel (J.A.) — L'assemblée régulière du conseil municipal de Ville de Saint-Gabriel s'est terminée par un véritable coup de théâtre. On a assisté à une démission en bloc du conseil.

La raison principale qui a motivé cette démission des membres est le refus du gouvernement du Québec d'octroyer des subventions à la municipalité qui fait face à une grave situation économique.

On sait que le budget actuel prévoit un déficit de quelque \$85,000 et que le taux de la taxe est présen-

tement de \$2.70 du cent dollars d'évaluation.

Pour combler ce déficit, il faudrait imposer une forte surcharge de taxes aux contribuables et c'est précisément ce que les membres du conseil se refusent à faire pour ne pas devenir impopulaire auprès des citoyens de Saint-Gabriel.

On se souviendra qu'une entente en ce qui concerne les subventions avait été prise avec l'ancien gouvernement libéral mais que la sauce semble se gâter avec le gouvernement en place.

On vit donc le même cas

qui s'est produit récemment dans une autre municipalité du Québec, soit Bromont, pour des causes identiques.

Donc, Saint-Gabriel est maintenant sans conseil municipal. Quelle sera la tournure des événements dans cette localité? Nul ne le sait pour le moment.

Nous serons en mesure de vous fournir plus de détails lors de la prochaine édition du Courrier de Berthier. En attendant, cette démission en bloc des membres du conseil ne sera pas sans faire couler et de l'encre... et de la salive...

A St-Gabriel

MM. Réal Champagne et Claude Trépanier invités des Optimistes

p. 8

LE COURRIER DE

BERTHIER

Vol. 44 — No 43

L'Echo de Louiseville, le mercredi 23 février 1977.

25¢

A Berthierville

M. le maire et le temps supplé- mentaire des policiers

p. 3

A St-Gabriel

Démission de M. Réjean Binette au conseil municipal

p. 14

A Berthierville

Carnaval à l'école Ste-Geneviève

p. 5



LES OPTIMISTES RECOIVENT MM. REAL CHAMPAGNE ET CLAUDE TREPANIER. Nous voyons ici M. Réal Champagne, président de la Chambre de Commerce, adressant la parole lors du souper des Optimistes de Ville de Saint-Gabriel, où il était l'invité spécial de même que M. Claude Trépanier. Plus de nouvelles et photos en page 8.

Photo J.A.

Et la salle Iberville...?

Berthierville (J.P.P.) Dans bien des endroits, on se plaint qu'on manque de loisirs pour les moins de 18 ans. On voudrait que quelque chose se fasse pour amuser sainement notre jeunesse. Cependant, il est bien malheureux de constater que, lorsque des personnes tentent de faire le pas de l'avant pour assurer ces loisirs, on agit de la mauvaise façon, forçant ainsi les organisateurs de ces soirées récréatives à simplement tout annuler.

La salle Iberville

C'est le cas présentement pour la salle Iberville à Berthierville. On a ouvert cet endroit et on y donnait des soirées pour les moins de 18 ans tous les vendredis soirs. On avait un moyen de divertissements pour ces jeunes garçons et filles. Mais à cause de quelques-uns...

Cependant, à cause de quelques malfaiteurs, quelques "brise-fer", on a dû fermer les portes de la salle Iberville avant que tout ne

soit cassé. C'est bien malheureux; priver une foule de jeunes de loisirs pour quelques écerclés... Quelques "têtes chaudes" allaient à la salle Iberville et s'amusaient à déclencher des bagarres, à lancer des mégots de cigarettes à gauche et à droite pour se faire remarquer. Bien drôle de manière de se gagner l'estime de ses copains. Devant de tels faits, le propriétaire de la salle, M. Marc Paul a tout simplement fermé les portes pour ces

soirées. Nous avons rencontré M. Paul récemment lui demandant son avis sur tout cela. Il nous disait: "Je sais que c'est bien regrettable pour les jeunes de moins de 18 ans de ne pouvoir s'amuser sainement au moins un soir par semaine. Cependant, je ne peux pas engager des gardiens de la paix pour surveiller des bagarreurs." M. Paul poursuivait en disant: "Je ne veux pas de bataille dans mon établissement. Que

ça marche rondement et je ré-ouvrirai car je trouve regrettable de punir une majorité pour quelques écerclés." "On avait commencé du bon pied, c'était une chose qui allait bien, faudrait pas que ça tombe à l'eau comme bien des choses"; nous disait M. Paul.

Par ailleurs, M. Paul poursuivait en disant que la ville favorisait cet établissement selon la version du directeur de la police de Berthierville, M. Henri-Paul Laplante.

Espérons qu'on trouve la solution

J'ai visité la salle Iberville et je comprends très bien M. Paul d'avoir agi ainsi dans le but de préserver cette très belle salle, qui est d'une propreté impeccable et qui permet une atmosphère de détente tellement bien-faisante. Je crois qu'aucun propriétaire n'accepterait de

faire briser un établissement de la sorte.

De plus, il est important pour les parents de savoir leurs enfants en sécurité dans un endroit où il ne se sert pas de boissons alcooliques aux jeunes et où on exerce une surveillance étroite pour que la drogue n'y entre pas.

Parents invités à rencontrer M. Paul

Au cours de notre rencontre, M. Paul s'est dit prêt à rencontrer les parents qui voudraient discuter de la situation de la salle Iberville. On pourrait faire le point sur tout ce qui se passe et qui s'est passé et qui a amené la fermeture de cette salle qui

servait bien les loisirs des jeunes de Berthierville et des environs.

Espérons finalement que le tout reviendra dans l'ordre et que cette minorité de malfaiteurs qui commettent des actes répréhensibles soient tenus à l'écart ou prennent de bonnes résolutions, bien vite, pour que la multitude de jeunes qui trouvaient des loisirs sains le vendredi soir puissent à nouveau fréquenter la salle Iberville en toute quiétude et en étant certains que leurs parents sauront que rien de fâcheux ne leur arrivera.

C'est à y penser. Des loisirs, qui n'en a pas besoin?...

\$56,000. Pour "Famous Leather Garments Ltd".

Berthierville (J.P.P.) — Nous recevons récemment un communiqué venant du député de Berthier-Maskinongé à la Chambre des Communes, M. Antonio Yanakis.

Dans ce communiqué, M. Yanakis nous dévoilait que le ministère de l'Expansion Economique Régionale avait accordé une subvention au montant de \$56,000. à la compagnie "Famous Leather Garments Ltd." de Saint-Gabriel de Brandon. Cette subvention permettra à "Famous Leather Garments Ltd." de moderniser son établissement de confection de vêtements d'hiver pour hommes et garçons. Cette usine était autrefois connue sous le nom de A. Cohen & Cie.

L'offre gouvernementale à "Famous Leather Garments Ltd." représente 25% du coût d'immobilisation approuvé, estimé à \$140,000., plus 15% des salaires et traitements estimés à \$625,000. Cette offre n'excède pas toutefois 40% du coût d'immobilisation approuvé.

Le projet de "Famous Leather Garments Ltd." permettra de créer 90 nouveaux emplois.

Il ne fait aucun doute que cette nouvelle que nous communiquait M. Yanakis réjouira toute la population de Saint-Gabriel et du comté car le taux de chômage est passablement élevé dans cette région.

Filles d'Isabelle

La cabane à sucre pour les Filles d'Isabelle aura lieu le 20 mars 1977, un dimanche, chez M. Aurélien Grégoire de St-Ambroise.

Les messieurs sont admis. Pour de plus amples renseignements communiquez au no de téléphone 836-3857.

Mme Marie-Paul Bonin
Rédactrice

activités sociales

14 mars: Assemblée régulière du conseil de ville de Berthierville à la salle de l'Hôtel de ville.

Souper des Optimistes: une fois la semaine au Buffet Beaudoin.

1er mars: Souper des Richelieu à l'hôtel Berthier de Berthierville

14 mars: Assemblée du conseil de la Paroisse de Saint-Gabriel à 8:00 hres.

12 mars: Compétition de ski de fond à Saint-Gabriel.

12 mars: Bavaroise à la Polyvalente Bermon de Saint-Gabriel à 20:00 heures pour les motoneigistes.

**Enfin,
je l'ai
trouvé
ce que
je cherchais...
dans les
petites
annonces
du Courrier
de Berthier**



En forme... pour mieux vivre!

MALO MONUMENTS
Vente-lettrage
1010 Lépine
Tél.: 756-6980
JOLIETTE

M. le Maire et le temps supplémentaire

BERTHIERVILLE (J.P.P.)

Le maire de Berthierville, le Dr Ulysse Laferrière semble en avoir assez du temps supplémentaire qu'effectue les policiers de l'endroit.

C'est ce qu'il laissait savoir lors de la dernière assemblée du conseil alors qu'on prenait connaissance du rapport du directeur de la police, M. Henri-Paul Laplante; rapport du mois de janvier.

40 heures de surtemps en janvier

En effet, le rapport du directeur Laplante faisait voir que les policiers municipaux avaient eu à travailler, en surtemps, un total de 40 heures en janvier. Le maire Laferrière, en voyant cela s'est adressé au directeur de la police en disant: "Je vous ai dit que je n'en voulais plus des heures supplémentaires. Avez-vous compris?" Il a même signalé au directeur Laplante qu'il ne signerait plus les chèques des policiers.

Les 40 heures de surtemps étaient réparties ainsi: trente pour aller travailler en cour de justice, 4 pour conduire des malades à l'hôpital, 4 pour manque de personnel et 2 pour fins d'enquête.

Les déclarations du maire Laferrière arrivent au moment où la ville de Berthierville est à négocier un contrat de travail avec ses policiers. Les négociations ont débuté tout récemment et on peut se demander quelles seront les répercussions de cette sortie du maire contre les membres de la force constabulaire, en cette période bien précise de renouvellement de contrat.

Pour abolir le temps supplémentaire

Ce n'est pas tout de soulever un problème. Il faut en trouver la solution! Dans le cas du temps supplémentaire pour les policiers, le maire Laferrière croit avoir trouvé le remède. Il suggère que le policier qui est appelé à témoigner lorsqu'il est en congé reporte ce congé au lendemain. Est-ce LA solution. Selon certains contribuables, il semble que non car, d'une part, il n'y aurait pas de temps supplémentaire mais de l'autre côté, il n'y aurait pas de policiers en devoir.

Pour en revenir à cette prise de position du maire vis-à-vis les policiers ainsi qu'à ses déclarations, on croit que les \$162,000, qui devront être versés au policier de Berthierville soit la bouchée la plus dure à avaler de la part du maire et que cette partie importante au budget municipal ne soit pas étrangères aux réactions du docteur Laferrière.

La protection de la ville à la SQ

Le maire Laferrière se défend de vouloir abolir le service de la sûreté municipale, cependant ses déclarations portent quelques fois à réflexion sur ce sujet. Il explique que ce serait une bonne chose que la SQ assure la protection de la ville. Pour ce qui est des policiers qui feraient face, le cas échéant, à des mises à pied, le maire a trouvé



Dr. Ulysse Laferrière, maire de Berthierville "Je n'en veux plus des heures supplémentaires."

des solutions pour ces derniers. Les plus qualifiés joindraient les rangs de la SQ, les plus âgés jouiraient d'une retraite anticipée et les autres n'auraient qu'à trouver un emploi ailleurs.

Les conseillers ne sont pas d'accord

Du côté des conseillers, on ne semble pas abonder dans le même sens que le maire. On est d'accord pour qu'on fasse des

pressions à Québec dans le but d'obtenir des subventions mais on est contre l'abolition du service de la police, qu'on trouve efficace.

Climat au poste de la Sûreté Municipale

Les déclarations du maire qui reviennent souvent, sur le corps policier, ne sont pas sans avoir des retombées sur le moral des policiers de Berthierville. Une récente visite au poste de la sûreté municipale nous en a donné la preuve. On peut difficilement recueillir des commentaires des membres de la force constabulaire mais il est évident que le climat de travail n'est pas ce qu'il devrait être dans le poste. De quelle façon toute cette histoire se terminera-t-elle? On sait que ça coûte de gros sous pour maintenir un corps de police dans une ville; mais on sait également que sans corps policier, il y a beaucoup de citoyens qui s'endormiraient difficilement, l'heure du coucher venue! En attendant, on effectue notre travail comme à l'accoutumée et on a bienhâte que tout rentre dans l'ordre pour qu'enfin, on puisse faire son devoir dans un climat qui s'y prête.

Saint-Charles de Mandeville

par S.C.

Demande de service:

Le CLSC du secteur Brandon est à la recherche d'une personne dynamique qui aimerait se dévouer auprès des handicapés de St-Charles-de-Mandeville. Toute personne intéressée peut entrer en communication avec M. Evans Blanc, 835-4705.

Journée des Vocations:

Les élèves de 6e année de l'Ecole Yanville ont bénéficié d'une journée spéciale de réflexions sur la vocation, mercredi, 16 février. Après la confection de posters significatifs sur les différents états de vie: mariage, célibat, sacerdoce, vie religieuse, et les services multiples exercés à l'intérieur des situations existentielles, les jeunes ont prié le Seigneur au cours d'une célébration de la Parole à la préparation de laquelle ils ont participé. Un montage audio-

visuel intitulé: Œuvre ton cœur" favorisa les échanges en équipes sur le thème de cette journée. Chacun a eu l'occasion de s'arrêter et de se demander: "Quel est le plan de Dieu sur moi? Comment puis-je y répondre?" Ils ont appris que la vie était service et que le service était joie.

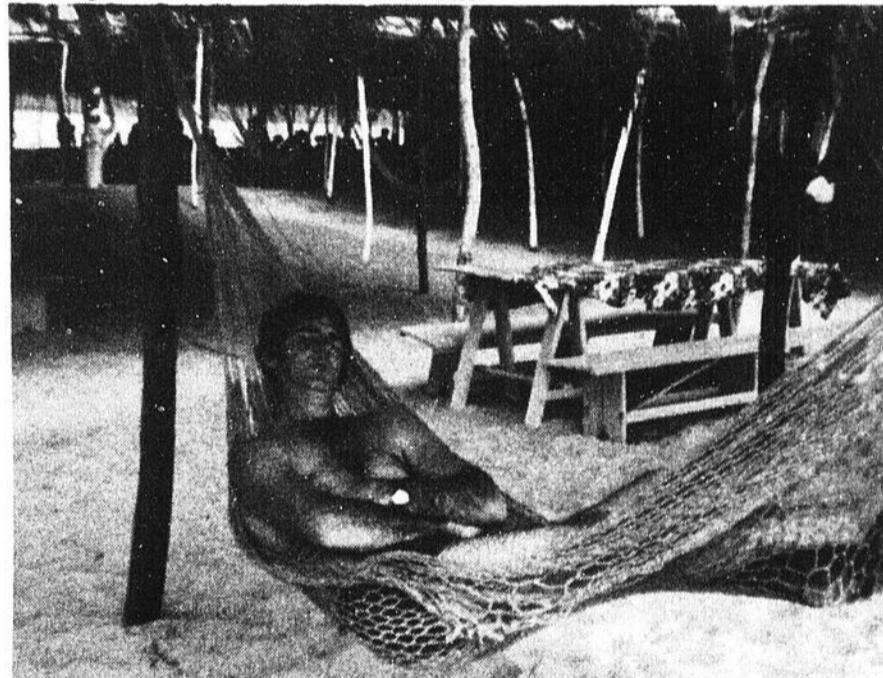
Comité des Fêtes Vive Mandeville:

Une deuxième réunion du Comité des Fêtes est annoncée pour le 23 février. Le programme s'élabore... Plus il y aura d'idées nouvelles, mieux ce sera! Jus- qu'ici, les personnes contactées répondent avec enthousiasme. N'hésitez pas à apporter votre collaboration. Vous êtes fiers de votre village? Alors, le comité d'organisation vous attend.

PHILADELPHIE — Les camions blindés utilisés pour le transport de l'argent sont peut-être à l'épreuve des balles mais... pas des trous dans les rues. Lorsqu'un de ces véhicules a donné dans une flèche, une portière s'est ouverte et deux sacs pleins d'argent sont tombés. Le chauffeur est allé demander du secours et, quand il est revenu à son camion, l'argent était déjà parti. Exactement \$54,500. . .



Assister à une corrida en plein mois de janvier, au Mexique? Parlez-en à M. et Mme Jacques Lemay de Berthierville qui ont participé à une promotion du Courrier de Berthier en magasinant à la Pharmacie Barrette.



En plein mois de janvier, Jacques Lemay de Berthierville goûte au confort de vivre un 15 jours à Acapulco, grâce aux marchands dynamiques qui ont lancé une promotion avec le Courrier de Berthier. Qui n'aimerait pas être à la place de M. Lemay? Chanceux val

Roi des bas prix en alimentation

FERNAND GIROUX

de Berthierville, 836-4200

Pain Weston	.41
Pommes sac de 4 lb	.98
Steak de ronde	1.09
Baloné morceaux	.55 lb
Pâte de tomate Gattuso 13 oz	.63
Gallon Javex 128 oz	1.09

Bravo et félicitations aux joueurs et instructeurs du Club Pee-Wee Intercité de Berthierville pour l'excellent hockey présenté à l'aréna local à l'occasion du tournoi Pee-Wee Optimiste.

CJSO 1320 — SOREL



Suivez les reportages de CJSO sur les nombreuses activités du Carnaval de Berthierville...

Le 26 février... Marc Cournoyer vous présentera 5 émissions sur le concours de pêche.

Éditorial

Une première grâce au Sergent Lord

Je m'en voudrais de passer sous silence le travail immense qu'a réalisé le sergent Paul-Emile Lord, officier en charge de la Sûreté du Québec à Berthierville, afin d'obtenir pour la région de Berthier un projet PIL pour mener à bien l'Opération Volcan-Berthier.

Ceux et celles qui, parmi vous, avez déjà travaillé à la présentation de formulaires de demande pour un PIL savent ce que cela représente de travail. Vous savez qu'on ne se présente pas devant un organisme gouvernemental avec les mains vides, avec des "à-peu-près". Il faut bien savoir ses leçons avant de s'adresser à ces messieurs du gouvernement.

Le sergent Lord a dû bûcher pendant 10 mois pour préparer un programme qui permettrait à la population d'une douzaine de municipalités de pouvoir, sans sortir de la maison, profiter des services qu'offre l'Opération Volcan. C'est une première! En effet, c'est la toute première fois qu'une somme d'argent est versée dans le but de mettre sur pied une équipe de travailleurs qui concentreront leurs efforts à marquer les objets de valeur dans chaque domicile de la région de Berthier, tout ceci dans le seul et unique but de se protéger contre les voleurs.

De plus, l'obtention de ce PIL fournit de l'emploi à six personnes de la région, ce qui n'est pas à dédaigner en cette période de chômage grandissant que nous connaissons.

Le sergent Lord aurait bien pu se dire: "Je me contente de faire mon travail et le reste, je m'en moque éperdument." Mais non, il a préféré faire quelque chose d'extrêmement utile et profitable en pensant aux gens de sa région, en fournissant l'effort nécessaire qui permettrait à tous les résidents de Berthierville et de la région de pouvoir dormir un peu plus confortablement face à des voleurs qui peuvent surgir chez-vous n'importe quand et faire main basse sur des objets qui ont beaucoup de valeur à vos yeux.

Jusqu'ici, la collaboration de la population semble excellente, à la grande joie du promoteur du projet et de ceux qui y trouvent de l'emploi.

Si la masse continue à appuyer cette opération comme elle le fait présentement, il ne fait aucun doute que ce sera un succès complet et il est à souhaiter que c'en soit un car on s'est donné corps et âme pour obtenir ce PIL.

Alors, je lève mon chapeau bien haut devant le sergent Paul-Emile Lord et le félicite pour avoir eu la brillante idée de cette Opération Volcan-Berthier. Tous les citoyens de la région auront en tirer profit et les malfaiteurs n'auront qu'à se tenir loin car on pourrait les retrouver très facilement et d'une façon rapide grâce aux objets marqués durant cette Opération Volcan — Berthier.

Jean-Paul Plante



Chez les Berthelais

Un gars poli...

Lors de la première visite du nouveau journaliste du Courrier à Berthier, Yvan Belhumeur de la Brasserie Le Sportif a fait preuve d'une très grande politesse, essuyant la table de ce dernier, qui était accompagné du publicitaire du Courrier, à quelques reprises. Selon les amis d'Yvan, il voulait par ce moyen que son nom passe dans le journal. Alors Yvan, tes vœux sont exaucés et continue à essuyer la table quand tu verras entrer le journaliste chez-toi... C'est ça qu'on appelle des amis, hein Yvan...?

La tête dans le coffre-fort

Il paraît que René Destrempe, employé de la compagnie Coca-Cola, couche la tête dans un coffre-fort pour préserver sa dent en or contre les voleurs. Au prix où est l'or, faut bien faire quelque chose, n'est-ce pas René?

Rosaire, y connaît son affaire...

Un client de la brasserie Le Sportif, Rosaire de son petit nom aurait tellement insisté auprès de Denis Belhumeur que ce dernier a finalement décidé de lui donner un emploi à la salaison Belhumeur. Ah!, ce que les mauvaises langues peuvent dire...

Pas de souliers à vendre

Il fut un certain temps où les souliers de quille de Roger étaient à vendre. Ses déboires à ce sport lui ayant suggéré de se débarrasser de cet outil précieux, pendant, Roger a changé d'idée et il a repris la pratique de son divertissement favori. Il ne changera de souliers que lorsqu'il aura réussi une partie parfaite. Alors, vous qui êtes acheteurs, armez-vous de patience, ça pourrait prendre beaucoup de temps avant que ses souliers soient de nouveau à vendre...

Heureusement que Pierre était là!

Le chef-cuisinier d'une brasserie de Berthierville est resté en panne lors d'une visite au carnaval de Chicoutimi. Heureusement, un de ses amis, Pierre a sauvé la situation en s'occupant de la "popote" pour un certain temps. Ses amis, c'est souvent bien utile, même dans une cuisine.

Félicitations à M. et Mme Paul

Nos plus sincères félicitations à M. et Mme Arthur Paul qui ont célébré récemment leur 39e anniversaire de mariage. De nombreux parents et amis s'étaient réunis à la salle Iberville pour célébrer ce joyeux anniversaire. Un souper et une soirée récréative ont fait les délices et la joie de tous.

Reviens Claudette!

Plusieurs clients de la brasserie Le Sportif ont grandement hâte de revoir une serveuse de l'endroit, soit Claudette. Elle est allée se faire bronzer sous les chauds soleils des Mers du Sud. C'est donc une Claudette transformée qui continuera à servir tous les clients de cet endroit à Berthierville.

(suite page 5)

Fondé en 1931, le Courrier de Berthier est édité et imprimé par l'Imprimerie Gagné Ltée à St-Justin, Cte de Maskinongé.

Bureaux à Berthier, 285 Lafayette C.P. 698, tél.: 836-6210. À St-Justin, tél.: 227-2212

Directeur: Jean-Pierre Gagné
 Rédacteur: Jean-Paul Plante
 Rédacteur sportif: Michel Deschênes
 Expansion et correspondants: Claude Gagné

Publicitaire: Jean-Guy Hubert

Monique Brullemans (cahiers spéciaux)

Enregistrement no 0645
 Courrier de la deuxième classe
 Dépôt légal — Bibliothèque Nationale du Québec

de l'Echo de Louiseville

Tarifs d'abonnement:

Canada	6 mois \$ 6,00
	12 mois \$12,00
Camelots: à la semaine	\$ 0,25
Un an	\$12,00
6 mois	\$ 6,00
Autres pays: un an	\$17,00

PAROISSES NOMS TELS:

Lanoraie	Fernande Ducharme	887-2
St-Charles-de-Mandeville	S.C.	835-
St-Ignace	Mme Claire Desrochers	836-3302
St-Norbert	Mme Janine Lapointe	836-4726
St-Cuthbert	Marjolaine Houle	836-3810
St-Gabriel	Louise Audet	836-4580
St-Damien	Mariette Lavallée	835-7566

Chez les berthelais...

(suite de la page 4)

Le petit Barnabé:

— Maman, pourrais-je aller demain matin à l'enterrement de la voisine?
 — Non, mon enfant. Tu as été en soirée hier au cinéma et au théâtre avant-hier; c'est assez comme distraction dans une semaine.

Sur le haut d'une piste de ski, un débutant et un professionnel:
 — C'est la première fois que je saute.
 — Laisse-moi passer devant, je vais avertir l'ambulance!

Le coin du Newfie

Un Newfie condamné à mort se fait demander par le greffier:
 — Avez-vous quelque chose à dire?
 — Pas pour l'instant.

Le Coin du Newfie

Connaissez-vous l'histoire du Newfie qui avait des ambitions politiques? Il s'est présenté aux élections provinciales du Québec en 1970 et il a été élu premier ministre.

Le Coin du Newfie

Le Newfie, arbitre à la boxe, compte ainsi: 1-2-3-4-5 et 5=10

Sur ce, à la semaine prochaine et essayez de prendre vos amis et amies en défaut, vous me le direz...

BERTHIERVILLE (J.P.P.) — Les petits bouts d'choux du premier cycle de l'élémentaire de l'école Ste-Geneviève de Berthierville n'ont pas oublié de fêter le Carnaval.

Au cours de la semaine du 14 au 19 février, une foule d'activités ont été organisées pour ces petits qui sont au nombre d'environ 300.

A l'Ecole Ste-Geneviève

Les petits bouts d'choux fêtent le Carnaval

On "Carnavale"

Au début de la semaine, on a procédé à l'élection et à la proclamation des ducs et duchesses dans chacune des classes de l'école. On avait donc 13 ducs et autant de jolies duchesses. Les élus ont été choisis par leurs amis de classe. On a, par la suite, préparé un programme d'amateurs. Cette préparation était un préambule à la véritable présentation qui avait lieu vendredi. De plus, on a paradé dans la ville afin que tous prennent connaissance que ces jeunes étaient en pleine période carnavalesque.

Au cours de cette semaine de carnaval, diverses activités de plein air se sont déroulées.

Ducs et Duchesses

Les ducs et duchesses qui ont été choisis sont: Georges Sylvestre, Christian Gagnon, Dominique Perreault, Yves Rocheleau, Pierre St-Jean, Charles Sylvestre, Alain Vézina, Junior Brissette, Pascal Vallée, Marc Coutu, Martin Genest, Eric Dandonneau et Simon Vézina chez les ducs.

Pour ce qui est des duchesses, elles étaient: Lise Girard, Jolaine St-Martin, Annie Desjardins, Mylaine Doucet, Geneviève Marchand, Nancy Robillard, Sophie Béland, Annie Barthe, Caroline Grégoire, Marie-Josée Durand, Johanne Doucet, Yannick Laporte et Caroline Doucet.

La journée tant attendue

C'est jeudi dernier qu'on procédait à l'élection du roi et de la reine de ce Carnaval. Le tout s'est fait très démocratiquement, chacun des ducs et des duchesses ayant son nom inscrit à trois reprises dans des capsules et on tirait celles-ci au hasard, le premier nom sortant trois fois était celui de l'élu(e).

Il est inutile de mentionner que la tension était à son plus haut point parmi les jeunes de l'école lorsqu'on a commencé le tirage des capsules. Finalement, un roi et une reine devaient être élus. Le roi du Carnaval de l'école Ste-Geneviève est Pierre St-Jean et sa compagne reine est Caroline Grégoire.

Cette semaine de Carnaval a été un véritable succès à l'école Ste-Geneviève et la directrice, Sr Florence Mayette était très satisfaite de la façon dont les choses se sont déroulées.

Remerciements

La famille Paul-Etienne Sylvestre remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles, lors du décès de **Monsieur Paul-Etienne Sylvestre** survenu à St-Barthélemy, le 19 octobre dernier, à l'âge de 54 ans et 7 mois.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.



La tension est forte chez les jeunes de l'école Ste-Geneviève en cette journée d'élections du roi et de la reine du Carnaval. Qui sera élu? C'est ce que ces tous petits ont su dans les minutes qui ont suivi cette photo.

PHOTO J.P.P.



Les heureux élus lors du Carnaval de l'école Ste-Geneviève de Berthierville. Nous voyons dans l'ordre habituel: Sr Florence Mayette, directrice de l'école, le roi, Pierre St-Jean, le joyeux Bonhomme Carnaval, la reine, Caroline Grégoire et le directeur général de la Commission Scolaire de Berthier, M. Guy Durand.

PHOTO J.P.P.

BOUTIQUE BON-MARCHE

Grande vente de fin de saison, de la Boutique Bon-Marché, au 881 Ave du Collège à Berthierville.

Vêtements réduits de 10 à 25%. Spéciaux jusqu'à la fin de février. Réductions sur toute la marchandise.

Pantalons de gabardine de polyester, pantalons à corduroy, salopettes, gilets, blouses, jupes, ensembles pantalon, costumes. Venez en profiter

Tél.: 836-6609

Votre téléviseur ne fonctionne plus, votre système de stéréo manque de son, votre antenne ne donne plus de bons résultats.

VOUS AVEZ BESOIN DU SERVICE EFFICACE ET DE QUALITE, DU CENTRE DE SERVICE ELECTRONIQUE.

Nous couvrons toute la région.

Membre de la Corporation des Electroniciens

Tél.: 835-5133



759-3131

885.- Maison de campagne à St-Félix de Valois. 6½ pièces. Chauffage eau chaude. Extérieur en briques. Carport avec entrée en asphalte. Une aubaine.

835-2995

956.- Maison de campagne Chemin des Lots à St-Gabriel de Brandon. 6½ pièces. Grand terrain. 4 autres petits bâtiments. Une aubaine.

835-2995

1020.- Maison en construction 9ième Rg York à St-Edmond (St-Barthélemy). Grandeur 50' x 30'. Divisions faites. Châssis thermos. Cave 8'. Terrain 300' x 200' en campagne. Endroit tranquille. Prix \$10,950.00.

835-2995

1638.- Duplex à St-Félix de Valois. S/s fini. Grande salle de jeu. 6½ pièces chacun. Chauffage élect. Marquetterie. Endroit tranquille.

835-2995

2756.- Petite ferme de 23 arpents à St-Gabriel de Brandon. Grande maison rénovée de 7½ pièces, meublée. 1 foyer en briques. Terrain à demi boisé. 1 ruisseau. 1 piscine de 12' x 24'. 4 petits bâtiments.

835-2995

2775.- Terrain boisé et montagneux de 75 arpents à Ste-Béatrix. Touche à 3 lacs. Idéal pour développement touristique. Peut-être vendu en partie.

835-2995

2780.- Terre de 80 arpents boisés à St-Didace. Bonne maison. Chauffage élect. Bornée en avant par la rivière Maskinongé. Vue magnifique. Un garage, 1 hangar, 1 poulailler et écurie. A qui la chance?

835-2995

ADRESSEZ-VOUS: M. Marcel Turenne 835-2995

ATTENTION PROPRIETAIRE!

Etant donné l'expansion toujours grandissant du Service de Courtage Immobilier (Ventes de propriétés), nous avons un grand besoin de fermes et de tous genres de propriétés.

LA CAISSE D'ETABLISSEMENT DE JOLIETTE
 368, Chemin des Prairies
 Joliette
 Tél.: 759-3131
 Courtier permis no: 12547

Diminution de l'assistance dans les cinémas du Québec

Québec, le 8 février 1977 — L'assistance continue à décroître dans les cinémas du Québec. D'après un bulletin du Bureau de la statistique du Québec, 11,524,794 Québécois ont assisté à une projection dans une ou l'autre des salles commerciales, de janvier à août 1976. A la même période en 1975 et 1974, le BSQ avait enregistré respectivement 12,159,979 et 13,088,370 entrées.

Au mois d'août 1976, le prix moyen au guichet d'une salle commerciale s'établissait à \$2.74 comparativement à \$2.69 en août 1975 et à \$2.22 en août 1974. Pour les huit premiers mois de l'année, les recettes brutes de ces établissements ont atteint \$31,539,657.00 en 1976 par rapport à \$31,491,513.00

en 1975 et \$28,379,626.00 en 1974.

Cinés-parcs

La diminution de l'assistance s'est aussi fait sentir dans les cinés-parcs. Du début de leurs opérations en avril jusqu'au mois d'août 1976 inclusivement, les cinés-parcs ont attiré 1,263,550 spectateurs comparativement à 1,412,711 l'année précédente. Les recettes brutes se sont révélées toutefois légèrement supérieures passant de \$3,550,102 en 1975 à \$3,681,327 en 1976.

Au mois d'août 1976, le prix moyen au guichet d'un ciné-parc québécois était de \$2.88 comparativement à \$2.55 en août 1975.

Saint-Ignace

par mme claire desrochers

Baptêmes

Le 3 février, est né une petite fille à M. et Mme Jean-Paul Tellier (Diane Sylvestre) baptisée dimanche sous les prénoms de Marie-Eve, Catherine.

Egalement dimanche, a été fait enfant de Dieu le fils de Marc Cournoyer et Thérèse Houle qui se prénommera Marc comme son papa.

A ces nouveaux citoyens, bienvenue, et félicitations aux parents!

A.F.E.A.S.

Ne manquez pas les dames de l'afeas que c'est ce soir après la messe du Mercredi des Cendres que la réunion mensuelle se tiendra au sous-sol de l'église. Soyez présentes afin de connaître les activités qui seront à l'ordre du jour. Une personne compétente a été invitée à venir vous renseigner sur le sujet de l'étude sociale qui a pour terme "Ecoles publiques quinze ans plus tard". D'autres sujets seront traités au cours de la soirée. Il serait bon pour chaque membre d'être présent.

Loisirs

L'organisation des Loisirs vous invite à un bingo qui sera tenu à la salle du sous-sol de l'église, vendredi, à 8 hres. Bienvenue à tous!

Comité de fraternité des Chevaliers de Colomb des Iles

Il y aura une soirée "Remise des Trophées" du tournoi de pool, samedi le 19 mars 1977, au sous-sol de l'église de St-Ignace de Loyola à 8.00 p.m.

Danse avec orchestre, permis de la régie, admission 2.00 dollars.

Pour information et pour vous procurer des billets, communiquez avec le

Président du Comité des Loisirs, des Chevaliers de Colomb des Iles: Jean Charles Guèvremont, à 836-6258.

Les billets d'entrée sont une commande du Garage "RAYMOND BRISSETTE" de St-Ignace de Loyola.

Bienvenue à cette soirée, Laurian Benoit publiciste

Tuyaux sur l'impôt

Q. J'ai un compte en banque sur lequel j'ai touché un intérêt de \$28. La banque m'a informé qu'elle n'envoie pas de feuillets de renseignements T5 pour un montant d'intérêt inférieur à \$50. Est-ce que cela signifie que je ne suis pas obligé de déclarer l'intérêt de \$28?

R. Non, même si la banque n'envoie pas de feuillet T5, vous devez déclarer tout intérêt comme revenu.

Q. Ma femme n'a pas de revenu imposable et elle a droit à l'exemption en raison d'âge ainsi qu'à la déduction pour revenus en intérêts et en dividendes. Lequel de nous deux doit remplir l'Annexe 9 pour réclamer le "transfert de déductions admissibles entre conjoints"?

R. Ce sera vous qui réclamerez les déductions admissibles au nom de votre épouse et qui remplirez l'Annexe 9. N'oubliez pas de joindre à votre déclaration d'impôt sur le revenu l'Annexe 9 et les feuillets de renseignements (T5, T600, etc.) de votre épouse.

Q. En vertu d'une nouvelle convention collective signée en 1975, toutes les contributions à notre régime de pension sont versées par la compagnie. Je n'ai donc pas versé de contribution à ce régime de pension en 1976. Puis-je alors déduire le montant de \$5,500 que j'ai versé à un régime enregistré d'épargne-retraite?

R. Non. Vous bénéficiez toujours du régime de pension de votre employeur; aussi le montant maximum admis à titre de contribution à un REER est-il le moins élevé de \$3,500 ou de 20% de votre revenu gagné.

Q. Comment doit-on remplir l'Annexe 9 afin de réclamer le transfert des "déductions admissibles" entre conjoints?

R. Il faut tout d'abord déterminer le "revenu net" de votre conjoint en remplissant la partie A de l'Annexe et fournir tous les détails sur le revenu de votre conjoint et les déductions auxquelles il a droit. Pour calculer le montant des "déductions admissibles", suivez les étapes figurant dans la partie B. N'oubliez pas de reporter le montant des "déductions admissibles" à la ligne 54, à la page 4 de votre déclaration d'impôt sur le revenu. Pour plus de détails à ce sujet, consultez le numéro 49 de votre Guide d'impôt de 1976.

Q. Quels sont les frais de garde d'enfants déductibles?

R. Les frais déductibles comprennent les frais de garde à domicile, de garderies de jour et un maximum de \$30 par semaine par enfant, pour les sommes versées à un pensionnat ou à une colonie de vacances. Les sommes versées pour la nourriture, l'habillement, le transport, l'instruction ou les soins médicaux ne sont pas considérés comme des frais de garde d'enfants. À compter de cette année, les membres des Forces armées canadiennes qui sont en service à l'étranger sont considérés comme des résidents du Canada et, par conséquent, peuvent présenter une réclamation pour les frais de garde d'enfants.

Q. Puis-je souscrire à un régime enregistré d'épargne-retraite pour mon conjoint et réclamer une déduction à cet égard?

R. Oui. Toutefois, vous ne pouvez dépasser le montant maximum normalement déductible. Ce maximum vise les contributions versées à votre REER, au REER de votre conjoint et au régime de pension de votre compagnie. Pour de plus amples détails à ce sujet, consultez le numéro 28 de votre Guide d'impôt de 1976.

Q. Puis-je demander une exemption pour mon épouse de droit commun et nos enfants?

R. Aux fins de l'impôt sur le revenu, une épouse de droit commun n'est pas considérée comme conjointe; vous ne pouvez donc pas demander l'exemption de marié à son égard. Cependant, vous pouvez demander une exemption pour les personnes à votre charge, pourvu que ce soit vous et non votre épouse de droit commun qui ait subvenu à leurs besoins.

Q. Je suis marié et père de deux enfants, l'un âgé de 7 ans et l'autre de 17. Ma femme et mes enfants n'ont gagné aucun revenu l'année dernière. Quelles exemptions puis-je réclamer?

R. Tout contribuable peut réclamer l'exemption personnelle de base, soit \$2,090. Vous pouvez en outre réclamer l'exemption de marié, soit \$1,830, une exemption de \$720 pour votre enfant de 17 ans et finalement, une exemption de \$390 pour votre enfant de 7 ans. Lorsque vous présentez votre déclaration, assurez-vous que vous avez bien fourni tous les renseignements demandés à la page 4 de votre déclaration d'impôt sur le revenu. Pour de plus amples détails à ce sujet, consultez votre Guide d'impôt de 1976.

Q. Puis-je acheter un Régime enregistré d'épargne-retraite pour mon conjoint et demander l'exemption?

R. Oui. Toutefois, le montant maximum qui peut être déduit est toujours le même. Cela comprend votre REER, le REER de votre conjoint et les cotisations au régime de pension de votre compagnie. Pour de plus amples détails, consultez le numéro 28 de votre Guide d'impôt de 1976.

Q. J'ai reçu une bourse d'études l'an dernier et j'ai dû déménager pour devenir un étudiant à plein temps dans une université située à l'extérieur de ma ville. Puis-je déduire mes frais de déménagement?

R. Oui, si vous avez déménagé pour suivre des cours à plein temps dans une université ou tout autre établissement d'enseignement post-secondaire situé au Canada, vous pouvez déduire les frais de déménagement, mais seulement du revenu provenant d'une aide financière comme une bourse d'études, une bourse de perfectionnement (fel-

lowship), une subvention de recherches ou autre. N'oubliez pas d'envoyer la formule T1-M avec votre déclaration d'impôt sur le revenu.

Q. J'ai reçu une subvention pour poursuivre des recherches. Puis-je déduire les frais de garde d'enfants de ce revenu?

R. Oui à condition que vous remplissiez les autres exigences pour réclamer les frais de garde d'enfants. À partir de 1976, vous pouvez déduire les frais engagés pour la garde d'enfants pendant que vous poursuiviez vos recherches ou autre travail semblable pour lequel vous aviez reçu une subvention. Vous pouvez également déduire les frais de garde d'enfants que vous avez engagés pour vous permettre de suivre des cours pour lesquels vous aviez reçu une allocation en vertu de la Loi sur la formation professionnelle des adultes.

Q. Mon employeur antérieur ne m'a pas envoyé de feuillet T4. Dois-je déclarer mon revenu?

R. Oui, tout revenu doit être déclaré. Les employeurs sont tenus d'expédier les feuillets T4 à la dernière adresse connue du bénéficiaire, au plus tard le 28 février de chaque année. Si, à la mi-mars, vous n'avez pas encore reçu de feuillet T4, vous devez écrire à votre employeur pour lui en faire la demande.

Si, après des démarches raisonnables, vous n'avez toujours pas reçu le feuillet de renseignements, vous devez produire votre déclaration en faisant une estimation de votre revenu et de vos déductions, des cotisations versées au Régime de pensions du Canada, des primes d'assurance-chômage et de l'impôt déduit. Si possible, envoyez vos talons de chèques de paie. Écrivez une lettre précisant que vous n'avez pu obtenir de feuillet T4 et exposez les montants estimés. Donnez aussi le nom et l'adresse de votre employeur.



Inculquez le souci d'une bonne santé physique à vos enfants. Faites leur pratiquer des sports et emmenez toute la famille faire de la bicyclette et du ski. Les parents en profiteront eux aussi!

**RIEN NE VAUT
LES PETITES
ANNONCES DE**

836-6210

LE COURRIER DE
BERTHIER

Devant le Club Richelieu de Berthierville

M. Raoul Côté parle de relations interpersonnelles

(Berthierville J.P.P.) — Lors du dernier souper des Richelieu qui se tenait à l'Hôtel Berthier, M. Raoul Côté, chargé des relations communautaires à la direction générale de la Banque Royale du Canada était le conférencier invité.

Relations interpersonnelles

La conférence de M. Côté portait sur les relations interpersonnelles.

M. Côté s'est dit très heureux de pouvoir adresser la parole devant un groupe comme le Riche-

lieu car c'est un mouvement qui se préoccupe de l'enfance malheureuse.

M. Côté a traité de différents sujets: le trac, les étapes d'amélioration dans la vie, les changements, la motivation, les communications, le K.I.S.S. et le G.C.S.S.

Traitant du trac, M. Côté mentionnait que c'était une réaction normale, chez les gens et qu'on avait ce trac à différents niveaux. Il donnait comme méthode d'amélioration dans ce domaine de savoir se connaître soi-même.

M. Côté faisait participer

son auditoire à un genre de questionnaire qui démontrait de quelle façon on pouvait vaincre cette crainte.

Il a parlé de motivation et des besoins chez l'être humain.

Durant son exposé, M. Côté a également traité d'éléments importants des communications, en se servant d'exemples qui se sont passés dans différentes sphères de la vie de tous les jours.

Il a de plus, présenté les dix commandements pour bien écouter.

En somme, M. Côté, un homme plein d'humour a su tenir son auditoire en haleine du début à la fin de sa conférence et tous ceux et celles qui étaient présents à ce souper on put apprécier la finesse et le doigté de cet homme qui a su émerveiller toutes les personnes qui s'étaient rendues à ce souper.



Photo prise lors du récent souper Richelieu à l'hôtel Berthier. M. Raoul Côté chargé des relations extérieures à la Banque Royale du Canada était le conférencier invité. Il a traité des relations interpersonnelles.

Nous voyons dans l'ordre: MM. Adrien Poirier, trésorier du club et gérant de la Banque Royale à Berthierville, Gilles Sarrazin, vice-président Richelieu, le conférencier, M. Raoul Côté, M. André Martin, président des Richelieu, Mmes Marcelle Côté, épouse du conférencier et Suzanne Martin, épouse du président Richelieu.

M. Côté a été présenté par M. Poirier et remercié par le Dr Lucien Hénault, membre Richelieu.

Photo J.P.P.

Saint-Norbert

par mme janine lapointe

La Caisse Populaire convoque ses membres

Lundi, 28 février, les 717 membres de la Caisse Populaire sont convoqués à leur 37^e assemblée générale annuelle qui sera tenue à la Salle Municipale, à 8 hres précises. Prix de présence. Bienvenue!

Programme d'éducation familiale et sexuelle

Les membres du comité d'école recommandent qu'une assemblée générale soit tenue afin de connaître l'opinion des parents concernant l'explication d'un programme d'éducation familiale et sexuelle aux élèves du cours élémentaire.

Cette assemblée des parents aura lieu à l'École Ste-Anne, le jeudi, 3 mars, à 8 hres p.m.

Soyez au rendez-vous. C'est important.

Randonnée

Vendredi dernier, nos enfants à l'élémentaire ont pu bénéficier des joies de l'hiver. Accompagnés de

leurs moniteurs, il se sont évadés sur les sentiers enneigés, pratiquant un sport de plus en plus populaire, "le ski de fond". C'est peut-être en vue du Carnaval qui débutera la semaine prochaine.

Décès

M. Philippe Rainville, époux de Rose Eda Godin.

Miami, Mexique:

Bon voyage à tous ceux qui s'en vont à la recherche des plages ensoleillées, remplies de chaleur. J'espère qu'ils nous reviendront bronzés et en pleine forme. Aux autres qui ne peuvent partir, et "je suis de ceux-là" faut pas s'en faire, bientôt l'été sera là.

Pensée optimiste

La vie ne vous donne la joie que si vous y mettez du vôtre. Elle donne l'espace et le temps, mais c'est à vous de les remplir. Bonne semaine!

Saint-Cuthbert

par mme marjolaine houle

Cours

L'école auto-diésel de l'Épiphanie donnera des cours en mécanique automobile et moteurs diésels. Les cours commenceront le 7 mars et le 14 mars. Pour information, écrire à Laurent Larue, 139, rue Charpentier, C.P. 10, l'Épiphanie P.Q. Tél.: 588-2423.

Maternelle

Tous les enfants qui seront admis à la maternelle pour le mois de septembre, les inscriptions se feront du 21 février au 25 février, de 9.00 h. a.m. à 11.00 h. a.m. et de 1.00 h. p.m. à 3.00 h. p.m. Les enfants baptisés à St-Cuthbert n'ont pas besoin de leur baptistère, par contre, ceux de l'extérieur qui s'inscrivent à l'école Ste-Anne de St-Cuthbert, eux devront apporter leur baptistère.

Pèlerinage à l'Oratoire

Le pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph se fera le mardi 15 mars. Le départ en autobus se fera à midi 15 min. devant l'église St-Cuthbert. Le prix du billet est de \$2.50. Donner son nom à Mlle Gilberte Fafard.

Communiqué municipal

Le Congrès de la Fédération des Mutuels Incendies du Québec se tiendra à Québec, les 24-25-26 Février et les directeurs de la Mutuelle de St-Cuthbert y participeront au cours de la journée de vendredi.

Le secrétaire municipal Gerald Bergeron y participera au congrès pour les 3 jours. Pour cette raison le bureau du secrétariat municipal y sera fermé Jeudi et Vendredi.

Francine et Louise parlent de leurs déboires sentimentaux.

— Et alors, tu es sorti avec Joël hier soir, demande Francine?

— Ah oui, répond Louise d'un ton assez sec merci.

— Et alors, il a été correct au moins?

— Hélas oui, l'imbécile.

Le Pape refuse toujours d'accorder la sacerdoce aux femmes. Serait-ce le fait que les prêtres sont tenus au secret de la confession qui influence ainsi le Pape?

— Papa, dit Antoine, est-ce vrai que nous descendons du singe?

— Certainement, il est démontré par la science que l'homme, d'abord né du singe, a toujours évolué.

— Alors, papa, je suis moins singe que toi?

La réponse du père fut la traditionnelle gifle.

— Voilà qui te fera voir si je suis un singe.

Manque de la logique, le Père!



Dans la catégorie "Atome-maison" de Berthierville une équipe qui fait sa marque Centre Commercial Berthierville.

De gauche à droite en partant de l'arrière: René Farley, Stéphane Labelle, Ghyslain Guévremont, Marco Labelle, Dominique Clément, Simon Aucoin, Stéphane Paquin, François Dubé, François Giroux, Hugues Ducharme. N'apparaissant pas sur la photo: Louis Denis, Martin Fafard.



LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT

Avis de convocation Aux sociétaires de la Caisse d'Établissement de Joliette

Avis vous est, par la présente, donné que l'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse d'Établissement de Joliette, se tiendra au Restaurant Kambo de Joliette, lundi le 28 février 1977 à 20 heures.

BIENVENUE A TOUS

Robert Ricard, Gérant Général

911 Montcalm Berthierville C.P. 351

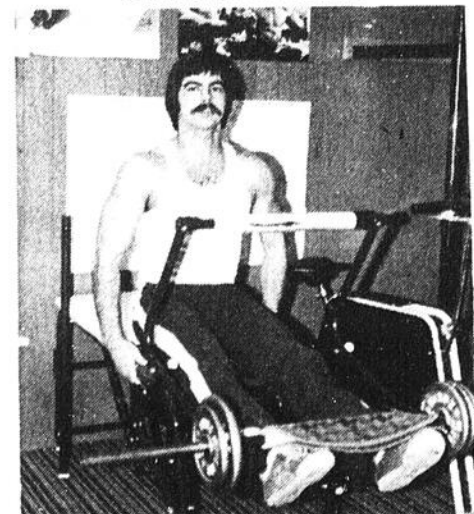
TEL.: 836-4545

STUDIO BELLEHUMEUR

Culture physique pour hommes et femmes

AMAIGRISSEMENT — GAIN DE POIDS
SAUNA — BAR DIETETIQUE — PRODUITS NATURELS

Prop: DANIEL BELLEHUMEUR
TECHNICIEN EN LOISIRS



Sports

Michel Deschênes



Tournoi de Pêche des Malards

Tournoi de Pêche des Malards

Dimanche dernier, les mordus de la pêche sur la glace ont eu une journée formidable pour participer au tournoi de pêche sous la glace du club des Malards. En effet plus de 150 participants ont bataillé avec les dorés, brochets, perchaudes etc... pour avoir la chance de se mériter un beau trophée.

Plusieurs ont ramené de belles prises surtout dans le brochet et le doré mais en général le poisson s'est bien moqué des lignes car les prises furent moyennes à comparer d'avec la veille où la pêche a été fructueuse et nombreuse en grosseur. Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas.

Lors de la pesée officielle quelques cent poissons de toutes acabits ont été pesé par le peseur officiel du club Jean Guy Tellier. Fernand Rivet ramena un doré de 7 livres et il en était tout fier.

Jean Jacques Courchesne ramena un brochet de 9 livres et 9 onces ce n'est pas un trophée de grosseur mais hier c'était rare.

Plusieurs pêcheurs se sont hier jurés de se reprendre au tournoi familial le 6 mars prochain tournoi familial.

M. Deschênes



Diane Mayer Reine, des Optimiste de Berthier en présence du président remet la première médaille d'or du tournoi Opti-pee-wee.



Nos deux chronométreurs officiels Mme et M. Lefèbre en présence de sa majesté Diane 1e et de son père Gilles.



Remise des Trophées aux Finalistes de la classe "C"



Lors de la partie des Femmes Optimiste Mme Paul-Emile s'y est drôlement amusé.

Les Malards aux urnes

Les Malards aux urnes

Mardi soir dernier, les membres des malards, au nombre impressionnant d'environ 200, soit une très grosse assistance se sont donnés rendez-vous au sous-sol de l'église St-Ignace pour les élections annuelles de leur comité de direction. L'ancien conseil démissionna en bloc comme le veut la charte du club tout en étant rééligible. Ce qui fut fait mais trois anciens directeurs soit Jacques Boucher, Robert Valois et Guy Bergeron, annonçaient que leurs démissions étaient irrévocables, les membres mirent alors en nomination trois nouveaux directeurs soit: Paul Gérard Guertin, Jean-Noël Désy, et Marcel Valois. Le même soir les nouveaux directeurs en assemblée privée distribuèrent les charges que se sont réparties ainsi Jean Guertin, prés. Jean Guy Tellier, vice prés., Jean Jacques Harper, trés. Marcel Valois, secrétaire, Paul Auguste chevalier, Dir. Paul Gérard Guertin, Dir. et Jean Noël Désy, Dir.

Lors de cette soirée, il y eut aussi, présentation d'un film très intéressant, et aussi compte-rendu des finances du club de Malard qui malgré la conjoncture économique se porte très, très bien avec un actif de \$1,500.00 en caisse, signe d'une bonne gestion de l'argent des membres.

A la fin les épouses des directeurs nous ont servi un apétissant lunch comme elles savent si bien le faire avec brevages.

Le nouveau conseil est on ne peut plus dynamique et 1977 s'annonce encore rempli de bonnes activités pour les Malards et leurs familles.

Michel Deschênes



Club de patinage artistique Berthierville Les Arabesques

Participant aux Jeux Régionaux de Québec.

Catégorie C

Landry, Christiane
Catégorie D
Bruneau, Marie-Claude
Champagne, Nathalie
Lefebvre, Marie-Thérèse
Panfili, Caroline
Robichaud, France
Sylvestre, Hélène

Catégorie E

Bellefeuille, Anne-Christine
Guévremont, Marie-Claude
Lefebvre, Isabelle
St-Onge, Line
Tellier, Francine

Catégorie L

Bergeron, Suzie
Champagne, Marie
Houde, Julie

Epreuves de danses réussies le 12 février 1977

Préliminaires

Belhumeur, Micheline
Champagne, Nathalie

Dutch

Harnois, Sylvie
Olivier, Suzanne
Lamothe, Nathalie
Poirier, Nancy
Soulières, Linda

Dutch et Canasta

Houde, Manon
Lavallée, Lise
Poirier, Renée
Riquier, Nathalie
Sylvestre, Julie

Canasta

Belhumeur, Julie
Houde, Julie
Jacques, Johanne
Sarrazin, Marie-France
Tellier, Francine

Junior Bronze

Landry, Jacques

Ten Fox

Landry, Christiane



Quelques femmes attendaient avec impatience le début de la partie.

Potins — Sports — Potins

L'épreuve de Paul-Emile, lors de la partie hors concours entre Femmes Optimiste et Des Amies, s'amusa à faire son petit sergent

■
Après cette partie divertissante, la cause no 1 du cancer des poumons: la fumée de cigarette, était une nappe de brouillard dans une des chambres.

■
Pour certaines, cette partie fut une vraie mascarade

■
Les officiels de cette rencontre furent on ne peut plus partial, espérons qu'il le sont seulement dans de telle partie?

■
Mme Asselin a même démontré à son époux qu'il était on ne peut plus simple d'enfiler des buts...

■
Même Lucette en marqua un magnifique mais hélas dans son propre filet. C'est vraiment choquant et j'en sais quelque chose.

■
Lors du tournoi Pee-Wee Optimiste Bernard a cherché sa fameuse casquette où était-elle? Faut lui demander.

■
Charles Auguste l'a surveillé sa lotte (poisson) lors de la pesée officielle du tournoi des Malards.

■
Paul Gérard s'est trouvé un nouveau poste, il est maintenant photographe officiel du club des Malards, ma chère!!!!

Ligue de quilles l'Amicale de Berthier Semaine du 11 février 1977

Plus haut simple de la semaine:	
Mme Carmelle Aucoin	216
Plus haut triple de la semaine:	
Mme Carmelle Aucoin & Mlle Manon Blais	492
Plus haut simple de la saison:	
Mme Denise Coulombe	234
Plus haut triple de la saison:	
Mme Denise Coulombe	545

Position des Equipes.

Jean Houle Enrg. Meubles 95 points	
Jean-Guy Houde, Assurances 85 "	
Garage Maurice Coulombe 80 "	
Garage Maurice Coulombe 80 "	
Les Pétroles Insulaire Inc. 75 "	
Boucherie Bellehumeur 74 "	
Pharmacie Raymond Lareault 53 "	

Lise Coulombe, Prés.

TOURNOI OPTI. PEE-WEE

Le tournoi Opti-Pee Wee

Une trentaine d'équipes pee-wee se sont livrées une chaude lutte pour conquérir les trophées des deux classes soit la classe "A" et la classe "C". Ce tournoi qui commença mercredi passé et se termina dimanche soir par la finale classe "A".

Durant ce tournoi plusieurs festivités eurent lieu. Plusieurs attendaient la fameuse partie des Femmes optimistes contre leurs amies. Cette partie fut une détente et une suite d'effet comique très aimé des spectateurs.

Dimanche environ 1,000 personnes ont assisté à la mascarade des Jeunes au nombre d'environ 300 participants tous plus originaux les uns que les autres.

Aussi un strip-tease en règle et très pudique fut présenté par les clowns officiels du club optimiste et ainsi qu'un professeur de patin artistique. Ils ont bien su divertir l'assistance.

Dans tous les tournois nous avons plusieurs surprises. En effet les Aigles Noir Pee-Wee de Berthier se sont rendus en grande Finale. Et vous pouvez être sûr que plusieurs ne les voyait pas là. Ils ont dû vaincre avant de s'y rendre des équipes supérieures en force sur papier et

en statistique et que le Joliette et le St-Eustache. Avec le brio de leurs deux Gardiens et d'un petit Lebrun phénoménal, ils ont réussi ce tour de force miraculeux. Toutes choses à une fin et en finale ils se sont opposés à un mur de technique et de force très supérieur le Ste-Thérèse perdant au compte de 9 à 2. Le pointage s'indiquait absolument pas la partie, car le Gardien remplaçant Robert Goulet leur vala littéralement une victoire écrasante par ses arrêts fantastiques devant des échappés ravageuses mais il était là et malgré le pointage il se comporta en maître devant ses filets.

Dans la classe "C" deux équipes de Repentigny, s'opposèrent et les Flammes l'emportèrent sur les Kings au compte de 3 à 1.

L'assistance de Berthier fut un désastre car elle ne dépassa pas 200 personnes par partie de ce côté plusieurs disaient que c'était normal à Berthier attirer 200 spectateurs pour voir jouer leurs jeunes durant un tournoi c'est normal. C'est à se demander vraiment pourquoi cet état de choses?

M. Deschênes

Si au moins
j'avais mon

BERTHIER



résence de

drôle-

Nombreux accrochages dans la région

Berthierville (J.P.P.) — De nombreux accrochages ont été rapportés au cours de la semaine dernière dans la région de Berthier. La chaussée glissante et une mini-tempête dimanche (13 février) ont été à l'origine de la plupart de ces collisions.

Auto et tracteur à neige

Une auto est venue en collision avec un tracteur à neige le 13 février. L'accrochage s'est produit à l'intersection de l'Avenue du Collège et de la rue Giroux.

L'automobile que conduisait M. Jean-René Toupin (Ford 1967), de Joliette a récolté des dommages qui varient entre \$200. et \$500.

Pour ce qui est du tracteur à neige qui était à débayer la chaussée, il est la propriété des Entreprises Berthier Inc. Il était opéré par M. Yvan Croisetière de Berthier. Le tracteur s'est retrouvé avec des "bosses" qui nécessiteront des déboursés qui varient entre \$200. et \$500. pour être réparées. C'est l'agent Bernard Cayer qui a constaté les faits. Il est de la Sûreté municipale de Berthierville.

Parade de ski sur Flambeaux

Samedi le 26 Février 1977, au club Les Arpents Blancs Inc. de St-Barthélemy, aura lieu une parade de ski de fond aux flambeaux à 20. heures. P.M.

Suivra une soirée canadienne et Mado au piano Bar vous comblera de belle musique entraînante.

Soyez des nôtres et surtout soyez à l'heure du départ.

Bienvenue à tous.

**Gisèle Savoie Publiciste
C.P. 83
Louiseville**

Ligue de bowling "Bonne entente" de Berthierville

1. H. Bacon	8571	54	158.39
2. A. Marcoux	8511	54	157.34
3. D. Bellemare	7268	48	151.20
4. T. Dostaler	7988	54	147.50
5. L. Coulombe	7462	51	146.26
6. H. Labelle	7853	54	145.23
7. O. Leclerc	7345	51	144.1
8. L. Lafrenière	6497	47	138.11
9. F. Bayeur	7437	54	137.29
10. C. Chevrette	6918	51	135.29
11. C. Aucoin	7205	54	133.12
12. D. St-André	7167	54	132.40
13. D. Plante	5755	45	127.40
14. S. Dubé	6893	54	127.35
15. C. Robillard	6880	54	127.12
16. L. Champagne	6761	54	125.11
17. C. Thibeault	6585	54	121.51
18. L. Frappier	6199	51	121.28
19. L. Latour	6551	54	121.17
20. D. Gladu	6549	54	121.15
21. M. Caron	6509	54	120.29
22. O. Godin	6485	54	120.5
23. D. Joyal	6454	54	119.28
24. G. Dubois	6084	51	119.13
25. M. Corriveau	6404	54	118.32
26. D. Lavallée	6297	54	116.38
27. D. Champagne	5997	53	113.8
28. D. Champagne E	5401	50	109.27
29. F. Lavallée	5442	51	106.36
30. T. Désy	5614	54	103.52
31. C. Courchesne	4663	45	103.18
32. C. Laforest	5586	54	103.14
33. M. Lachance	4474	54	101.8
34. N. Goyet	5179	51	100.35
35. B. Bergeron	5343	54	99.1
36. T. Plante	4673	48	97.17

Positions des équipes

H. Bacon	44866	74	points
A. Marcoux	43884	73	"
D. Bellemare	44346	65	"
H. Labelle	43922	59	"
T. Dostaler	43500	57	"
C. Chevrette	42086	55	"

Plus haut simple de la semaine: O. Leclerc 198
Plus triple de la semaine: O. Leclerc 563
Plus haut simple de la saison: D. Bellemare 236 Plus haut triple de la saison: D. Bellemare 566 Présidente Colombe Chevrette

A Saint-Antoine de Lavaltrie

Un autre accident de la circulation est survenu le 11 février, à 16:30 heures à Saint-Antoine de Lavaltrie.

Un des véhicules impliqués était conduit par M. Charles-Emile Bouchard du 4111 rang Ste-Rose à Notre-Dame de Lourdes. M. Bouchard était au volant d'une Pontiac 1975 qui a subi des dommages qui se situent entre \$200. et \$500.

Pour ce qui est du second véhicule, il s'agit d'un camion-remorque qui était conduit par M. André Deschamps du 85 Le Roy à Repentigny. Dans la remorque, on retrouvait une auto de marque Plymouth 1968 qui a subi des dommages de plus de \$500. ainsi qu'une motoneige de marque Scorpion '70 qui se voyait endommagée pour un montant d'environ \$100. à \$200. En ce qui concerne le camion, ses dommages ne sont que de \$100.

Les constatations usuelles ont été faites par l'agent André Jetté de la SQ de Berthier.

Sur une auto stationnée

Une auto stationnée, propriété de M. Julien Bélisle du 160 Hétu à Lavaltrie a subi des dommages qui varient entre \$200 et \$500. lorsqu'elle a été accrochée par un autre véhicule que conduisait M. Jean-Claude Angers du 161 Terrasse Charbonneau à Lavaltrie. M. Charbonneau était au volant d'une Chevrolet 1968. Les dommages à la Chevrolet sont de l'ordre de \$100. à \$200.

La collision s'est produite face au 160 Terrasse Charbonneau à Lavaltrie, le 12 février à 20:30 heures.

Constatations: agent Alain Rancourt de la SQ de Berthier.

Deux autos stationnées sont accrochées

Deux autos stationnées ont été accrochées face au 830 rang du Boulevard à Saint-Barthélemy. Le tout s'est produit le 13 février à 3:45 heures. Les voitures qui étaient arrêtées sont une Plymouth '70, propriété de M. Jean-Marie Chênevert du 700 St-Joachim à Saint-Barthélemy (\$100. — \$200. de dommages), et une Oldsmobile 1975, propriété de M. René Savoie du 701 St-Laurent à Louiseville. L'Oldsmobile a subi des "blessures" qui varient entre \$200. et \$500.

Ces automobiles ont été heurtées par un véhicule que conduisait M. Normand Champagne du 3255 Audry Leman à Shawinigan. M. Champagne était au volant d'une Chevrolet 1976 qui s'est retrouvée avec des dommages de plus de \$500. Les constatations ont été faites par l'agent Georges Gingras du poste de la SQ à Berthierville.

A Lavaltrie

Un autre "frottement" a eu lieu face au 120 rang St-Henri à Lavaltrie, le 14 février à 9:45 heures.

La Chevrolet 1976 que conduisait Lyne Provost du 84 Provost à Saint-Gabriel, a subi des dommages qui se situent entre \$200. et \$500.

Pour ce qui est de la Pontiac 1963 que conduisait M. Honorius Villeneuve du 102 rang St-Henri à Lanoraie, elle s'est retrouvée avec des éraflures qui nécessiteront des déboursés variant entre \$100. et \$200 pour être "soignées". C'est l'agent Yvon Laurin du poste de la SQ de Berthierville qui s'est rendu sur les lieux de l'accrochage.

Chevrolet vs Ford

Un autre accrochage est survenu le 15 février, face au 1440 rang Sud à Saint-Norbert. La collision s'est produite à 13:40 heures.

Le premier véhicule, une Chevrolet 1976, conduite par M. Georges-Albert Joly du 180 Henri-René à Notre Dame de Lourdes a subi des dommages qui se situent entre \$100. et \$200.

La seconde automobile, une Ford 1973 au volant de laquelle se trouvait Huguette Chevrette du 1700 rang Sud à Saint-Norbert, a recueilli des "bosses" qui se situent à un montant variant entre \$200. et \$500.

Constatations: agent Yvon Laurin de la SQ de Berthier.

Dans un banc de neige

M. Richard Trahan du 870 Chemin des Acadiens à Yamachiche s'est retrouvé dans un banc de neige

avec son véhicule, le 17 février à 5:30 heures. Le tout est survenu face au 581 Du Boulevard à Saint-Barthélemy.

Le Chevrolet 1976 de M. Trahan a subi des dommages qui dépassent \$500.

C'est l'agent Allen Duncan du poste de la SQ à Berthierville qui a fait les constatations.

Dans le Rang Sud

Une collision est survenue face au 380 rang Sud à Saint-Norbert, le 17 février à 13:30 heures.

M. André Maheu conduisait une Chevrolet 1977 qui a subi des dommages variant entre \$200. et \$500. M. Maheu habite le 43 Place Verdun à Joliette.

L'autre automobile, une Dodge 1975, que conduisait M. Jean Champagne du 1580 rang Sud à Saint-Norbert, a subi des dommages de plus de \$500.

C'est l'agent Alain Rancourt du poste de la SQ de Berthier qui a pris le rapport de l'accident.

Lanoraie

par mme fernande ducharme.

La Mutuelle St-Joseph de Lanoraie reste en place

C'est en effet la décision que les membres présents à cette assemblée annuelle, tenue le 16 février, ont décidé de continuer à opérer après maints pourparlers et échanges d'opinions. Cette entreprise sans but lucratif s'est financée par elle-même (intérêts sur réserve) en 76, après avoir pris connaissance du rapport financier S-10 exigé chaque année par le Surintendant des Assurances. Notre compagnie se porte bien. Le bureau de direction reste en place soit: M. Bernardin Bonin, président, M. Jean-Guy Laroche, vice-président, ainsi que Antonio Chaput, Benoît Ducharme, Yvon Beauparlant, Gilles Riquier, Jean Robillard, André Bonin et la secrétaire Mme Fernande Rondeau.

Tous ces gens sont à votre service bénévolement et toujours prêts à vous renseigner car la Mutuelle-feu c'est à vous tous, nous vous représentons au meilleur de nos connaissances mais restons ouverts à vos suggestions. Merci à tous ceux qui sont venus en grand nombre prendre position à cette soirée.

Nouveau directeur élu au Syndicat d'Autray de l'U.P.A.

M. Hubert Mondor fut élu à ce poste en remplacement de M. Gaétan Bonin. Merci à ce dernier, et souhaitions à M. Mondor qu'il prenne position pour le plus grand bien des cultivateurs.

Opération "Volcan"

Un projet qui a pour but de protéger les propriétaires contre les vols par effraction qui sont de plus en plus fréquents.

Cette opération se déroulera bientôt dans nos deux municipalités, en collaboration avec la Sûreté du Québec, détachement de Berthier. Cette protection supplémentaire consiste à marquer à l'aide d'un burin (graveur) tous les objets de valeur dans les résidences. Ce service est gratuit et des civils passeront chez vous pour effectuer le marquage. Ces personnes seront munies d'une carte d'identification signée par les maires et le Sergent E. Lord de la S.Q.

Cette opération "VOLCAN" signifie PROTECTION, vous ferez donc votre part pour mener à bien ce projet.

Projet de mariage

Réjean Boucher (Ephrem Boucher et Paulette Bourgeois) et Louise Dumoulin (feu Marcel Dumoulin et Hélène Galarneau) de la paroisse St-Edouard à Montréal.

Pensée du jour

Il y a des caractères frileux à qui la température de l'indulgence la plus douce est nécessaire.

Sérénité à tous.

Le Club Chasse et Pêche

Société de Protection de St-Damien, demande soumission pour un couple comme gardien et pour entretien. Limite le 1er mars 1977.

Renseignements téléphonez à 835-7422.

St-Gabriel-de-Brandon

Les mini-nouvelles!

Ville de St-Gabriel (J.A.)

Bonnes nouvelles de la Chambre de Commerce

M. Réal Champagne, président de la Chambre de Commerce de Ville St-Gabriel, nous faisait part cette semaine de réunions récentes qui avaient eu lieu au sein de la haute direction de la Chambre de Commerce provinciale. Ces messieurs de la Chambre de Commerce ont récemment rencontré M. Jacques Parizeau Ministre des Finances, M. Rodrigue Tremblay Ministre de l'Industrie et du Commerce et M. Bernard Landry Ministre d'Etat au Développement Economique. Il appert que plusieurs réalisations concrètes en découleront, en 1977 pour le mieux être de la population!! Peut-être que certaines personnes de St-Gabriel qui se font fermées des portes à Québec pourraient consulter la Chambre de Commerce.

Filméchange

Filméchange, c'est un ciné-club, organisé par le C.L.S.C. Tout groupe de plus de dix personnes intéressées à visionner de bons films Québécois et en discuter, peuvent communiquer avec M. Evans Blanc au C.L.S.C. Brandon tél.: 835-4705. Quelques films à présenter: "Acadie, Acadie", "Mon Oncle Antoine", "O.K. La liberté!" à voir...

Mercier en perte de vitesse

M. Jean-Guy Mercier député provincial du comté de Berthier, perd de plus en plus de crédibilité à St-Gabriel. Effectivement l'administration municipale se heurte à des portes closes à Québec. Les autorités municipales de Ville St-Gabriel réclament l'argent promis en temps électoral, afin d'instaurer un système adéquat d'égoûts et d'aqueduc. M. Mercier devra se souvenir qu'il est élu pour représenter la population. Espérons que le rôle de M. Mercier ne demeurera pas un rôle de "Back Bencher" à l'assemblée nationale.

Voyage à la Brasserie Labatt

Le cercle des Fermières de St-Gabriel est en pleine organisation. En effet, elles préparent un voyage à la Brasserie Labatt à Montréal. Ce voyage aura lieu le 1er avril (n'ayez crainte ce n'est pas un poisson d'avril). Le départ s'effectuera devant l'église de St-Gabriel. Le coût du billet est de \$5.00 et il comprend l'autobus, buffet et bière une fois à la brasserie. Elles espèrent être plus de "50".

Vol d'outils

Le 12 février un vol par effraction a été rapporté à la Sûreté municipale. En effet, M. Jacques Généreux de Ville St-Gabriel déplore le vol d'outils pour la jolie somme d'environ \$150.00. Malheureusement le larcin n'a pas encore été résolu.

La Sûreté municipale poursuit son enquête.

Les pays chauds...

Plusieurs ont la chance d'aller dans les pays chauds. Ainsi cette semaine nous apprenons qu'au moins douze membres des Optimistes de Ville St-Gabriel sont actuellement en train de se faire dorer sous des cieus plus cléments!!

Ski de fond aux 2 Cantons

Poru ceux qui ne le sauraient pas, il serait bon de souligner que 25 milles de pistes de ski de fond sont ouverts aux amateurs, aux 2 Cantons à St-Damien. En effet depuis déjà quelques temps, aux 2 Cantons, le ski de fond va bon train, et ce grâce à M. Raymond Gagnon et M. Réjean Binette qui sont promoteurs d'un projet P.I.L. Ce projet emploie 3 personnes qui entretiennent ces pistes.

Vois de chalet

Dans la région de St-Damien, plus précisément au LXAC Blondin et au Lac à la Truite, il y eut près de 25 vois dans des chalets. La Sûreté du Québec de Ville St-Gabriel à déjà résolu ces 25 énigmes. En effet il appert que 2 suspects sont connus des forces policières mais étant donné leur âge mineur, nous devons taire leurs noms. La Sûreté du Québec nous faisait part que d'ici quelques jours, deux recelleurs de Ville St-Gabriel seraient impliqués en rapport avec cette affaire. La Sûreté du Québec est très vigilante!!

Nouveau pro-maire

La paroisse de St-Gabriel a acquis un nouveau pro-maire. Effectivement M. Gaëtan Goyette a été nommé pro-

maire par le conseil: M. Goyette remplace à ce poste, M. Maurice Coutu.

Maitre André Asselin

Le conseil de paroisse St-Gabriel a choisi le procureur de la paroisse. Il s'agit de Me André Asselin, un avocat très bien connu, surtout dans le comté de Joliette-Montcalm.

La Cohen réouvrira bientôt

Nous apprenons que le gouvernement fédéral venait d'accorder \$56,000.00 afin que l'ex-usine Cohen de Ville St-Gabriel, réouvre ses portes. Une centaine d'emplois seront ainsi créés. Enfin un projet concret!!!

Yves un champion

Yves Brissette un électricien bien connu est un champion. En effet lors du souper Optimiste de mercredi dernier il a brillé de la meilleure manière, soit en payant le plus "d'amendes", ceci est dû à sa langue qui est bien pendue!

Electricité aux deux Cantons

Des rumeurs circulent dans la région de St-Gabriel à l'effet que l'électricité monterait au développement "2 Cantons" de St-Damien au cours de l'année 77. Plusieurs en seraient certainement enchantés mais il ne faut pas se faire d'illusion car à l'Hydro, ils sont 12,012 pas PRESSES.

Conseil de paroisse

Pour le bénéfice de nos lecteurs et des citoyens de la paroisse St-Gabriel qui l'ignoraient, le conseil de la paroisse tient sa séance mensuelle le deuxième lundi de chaque mois à l'école Notre-Dame-du-Lac, l'heure 8 heures p.m. Bienvenue à tous!!!

Compétition Optimiste de ski de fond

Nous annonçons la semaine dernière une compétition de ski de fond pour toute la famille. Cette journée organisée par le Club Optimiste de Ville St-Gabriel avait été prévue pour le 5 mars: cette semaine nous apprenons que cette journée de compétition était reportée au 12 mars.

Municipalisation de certaines rues??

Certaines rues de développement domiciliaire seront certainement municipalisées très bientôt! En effet un avis de motion fut présenté au dernier conseil de la paroisse afin que des rues privées soient vendues à la paroisse et ceci afin que les contribuables reçoivent un service public adéquat.

Un bouton pour M. le Maire

Le maire de ville St-Gabriel M. Paul Chartrand désirerait avoir un bouton "Optimiste". Le seul inconvénient est que pour obtenir cette décoration il faut être membre optimiste.

Donc, M. le Maire, devenez membre Optimiste et vous aurez votre "Bonton"!

Un cadeau poru le gérant de la Caisse Pop

M. Yvan Désaulniers, gérant de la Caisse Populaire de Ville St-Gabriel a reçu un présent de M. Réal Champagne et M. Réjean Binette. Ces deux derniers avaient promis à Yvan un souvenir de Floride, aussi à leur retour Réjean et Réal ont offert un magnifique bas de NOEL à Yvan. Il faut dire que le bas était plein de mini-flacons de boisson!!

Qui comblera le poste de conseiller vaquant

Nous savons que M. Réjean Binette démissionne de son poste de conseiller de Ville St-Gabriel. Qui le remplacera? Nous nous sommes laissé glisser à l'oreille le nom de Claude Tremblay.

Voilà 25 ans

Il y a 25 ans Ville St-Gabriel possédaient 2 pharmacies, 3 cordonneries, 2 bijouteries, 5 salons de barbiers, 12 hôtels, 2 études de notaire. A l'heure actuelle la Ville possède 1 pharmacie, 1 cordonnerie, 2 bijouteries (dont une toute récente) 3 salons de barbiers, 8 hôtels, mais plusieurs études de notaires. Le seul cas où il y a majorité à l'heure actuelle c'est dans le cas des notaires. Serait-ce parce que de nombreux commerces et propriétés diverses sont en vente actuellement dans St-Gabriel??

Ville de St-Gabriel

"Accidents de parcours"

Accrochage de deux camions

10 février, St-Gabriel.

Deux camions circulaient dans le 6ième rang à St-Gabriel, mais en sens inverse. Le premier un Fargo 68 appartenant à M. René Poirier était conduit par M. René Gariépy de St-Esprit. L'autre, un camion G.M.C. 75 propriété du marché Richelieu, son conducteur était M. Mario Champagne de St-Gabriel. L'accident s'est produit face à la polyvalente, lorsque M. Champagne voulut éviter un véhicule stationné, il alla emboutir le camion conduit par M. Gariépy. Les dommages sont de l'ordre de \$500.00 pour la Fargo de M. Poirier et de plus de \$500.00 pour le G.M.C. du marché Richelieu.

La Sûreté du Québec fit les constatations d'usage.

En reculant

Sur la rue St-Gabriel à Ville St-Gabriel, eu lieu un petit accrochage impliquant une Dodge 73 propriété de Mme Claire St-Pierre de Ville St-Gabriel et M. Rolland Gauthier aussi de St-Gabriel propriétaire d'une Chevrolet 67. L'incident s'est produit quand M. Gauthier voulut reculer son véhicule et alla s'immobiliser dans la Dodge de Mme St-Pierre.

Tous deux ont à subir des dommages d'environ \$100.00 chacun.

Les constatations d'usage furent faites par la Sûreté municipale.

Marche-arrière

11 février, St-Gabriel.

En faisant marche-arrière il entre dans un véhicule! En effet M. Pierre Belleville de St-Alphonse conduisait sa Chrysler 64, alors qu'il voulut reculer il alla percuter le devant d'une Chevrolet 77 propriété de M. Jacques Foucher de Ville St-Gabriel. La Chrysler de M. Belleville n'accuse aucun dommages, quant à la Chevrolet 77 de M. Foucher les dégâts sont de l'ordre de \$500.00.

La Sûreté municipale de Ville St-Gabriel fit les constatations d'usage.

Auto vs garde-fou

12 février, Ste-Emilie.

Sur la route de St-Emilie, il manque près de 11 poteaux à un garde-fou. En effet M. Gilles Grenon de St-Jean de Matha conduisait sa Pontiac 75 la route était glacée lorsqu'il rencontra un véhicule et perdit le contrôle du sien. Sa Pontiac alla s'immobiliser sur le garde-fou, brisant, par le choc, au moins 11 poteaux. Heureusement le conducteur ne fut pas blessé. Toutefois la Pontiac 75 de M. Grenon eut à subir des dommages de plus de \$500.00.

Les faits ont été constatés par la Sûreté du Québec section de Ville St-Gabriel.

A cause de la glace accumulée

13 février, St-Gabriel.

Dans le 4ième rang de St-Gabriel, la route accuse une accumulation de glace et de neige, c'est pourquoi M. Pierre Duguay de Montréal perdit le contrôle de sa Nova 75 et avec l'arrière-train de son véhicule alla frapper la Vega 73 propriété de M. François Canciani de St-Thérèse. Les dommages pour la Nova sont de l'ordre de \$200.00 et de \$500.00 pour la Vega 73. Les constatations d'usage ont été faites par la Sûreté du Québec de Ville St-Gabriel.

On se frotte les ailes

15 février, St-Gabriel.

Il serait temps que l'hiver s'achève, car nos routes sont de plus en plus enneigées et dangereuses. Un incident s'est produit dans le 6ième rang à St-Gabriel. A cause de l'étroitesse de la route dû à la neige accumulée, M. Gérard Ménard de St-Gabriel au volant d'une Pontiac 69 s'est frotté les ailes avec un camion G.M.C. 76 appartenant à M. Gaëtan Paradis de St-Norbert. Le dicton dit "Qui s'y frotte, s'y pique" s'est une fois de plus avéré vrai, car les deux véhicules accusent des dommages de \$500.00.

Les faits ont été constatés par la Sûreté du Québec de Ville St-Gabriel.

VILLE DE ST-GABRIEL.

Baptêmes.

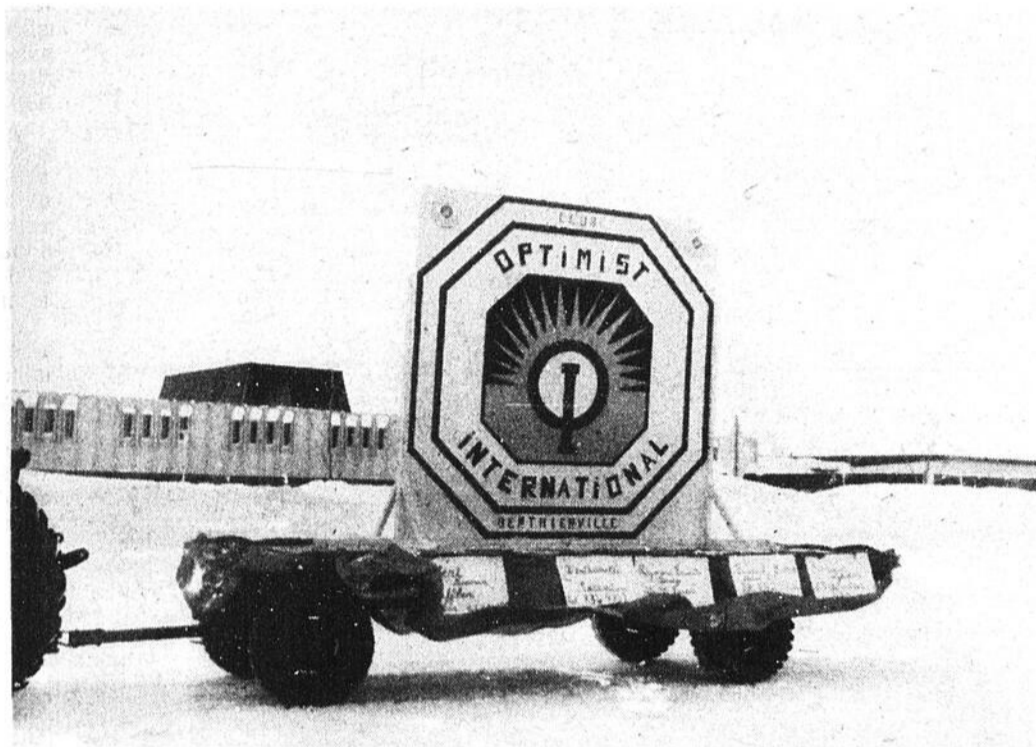
Dimanche le 6 février St-Gabriel recevaient quatre nouveaux citoyens. Mireille fille de M. et Mme Yves Beausoleil. André fils de M. et Mme Gilles Godard. Véronique fille de M. et Mme Jacques Sarrazin. Sophie fille de M. et Mme Royal Vendette. Félicitations aux heureux parents!

Décès

Cette semaine avait lieu les funérailles de M. Clovis dénommée 74 ans époux de Marguerite Champagne de Ville St-Gabriel. Condoléances à la famille éprouvée!

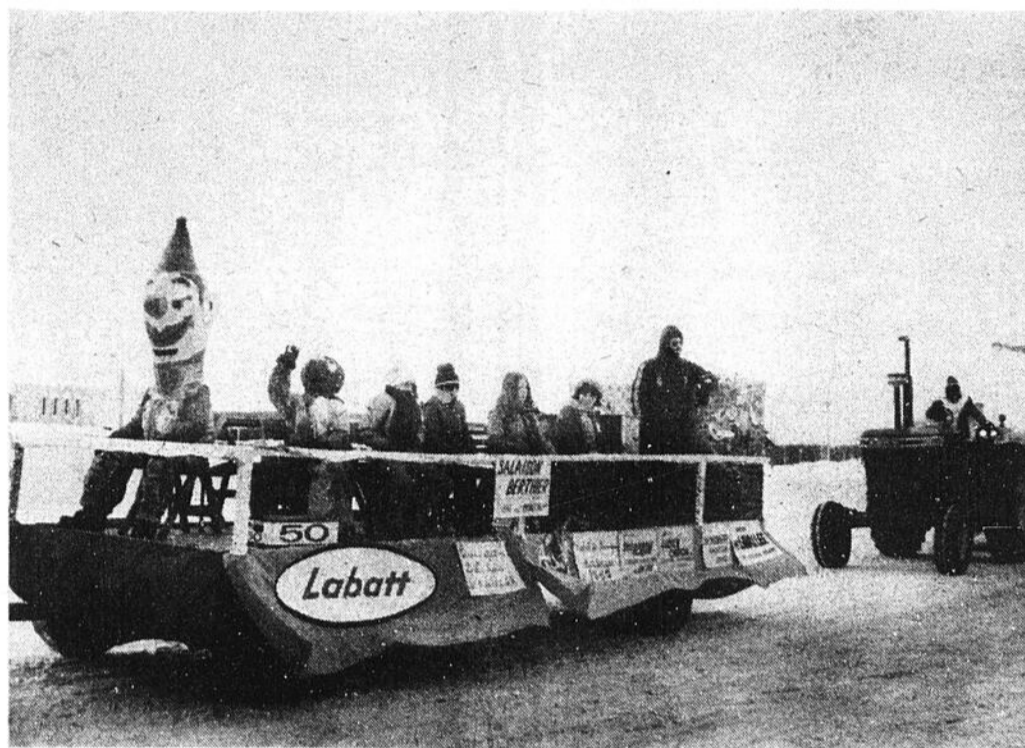
(suite à la page 14)

Parade du Club Optimiste de Berthierville



PARADE DU CLUB OPTIMISTE DE BERTHIEVILLE

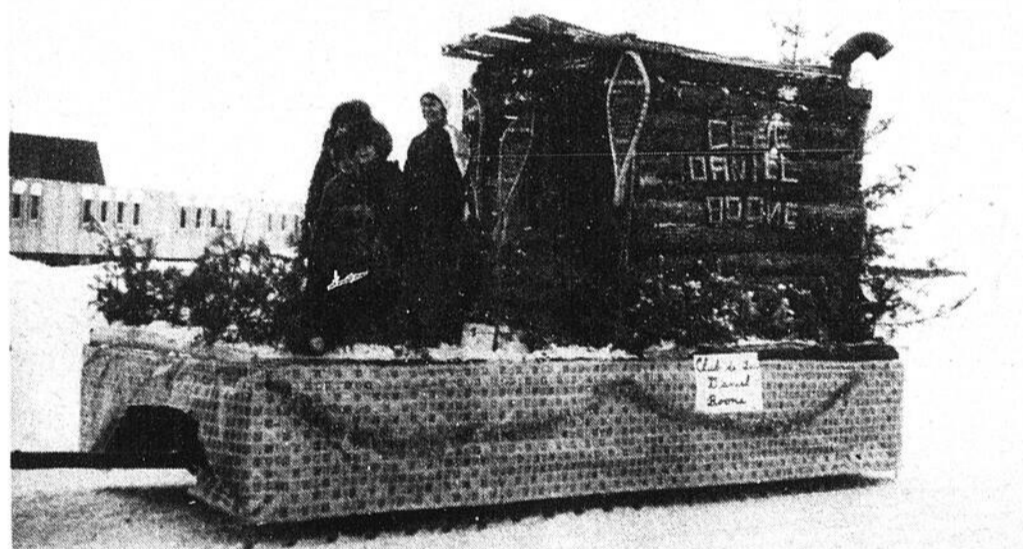
Plusieurs chars allégoriques ont circulé dans les rues de la Ville de Berthierville dans le cadre du Carnaval Optimiste 1977. C'est la première activité qu'organisait le club cette année. La parade s'est ouverte avec l'écusson du club Optimiste de Berthier.



Un autre char représentait les sports d'hiver.



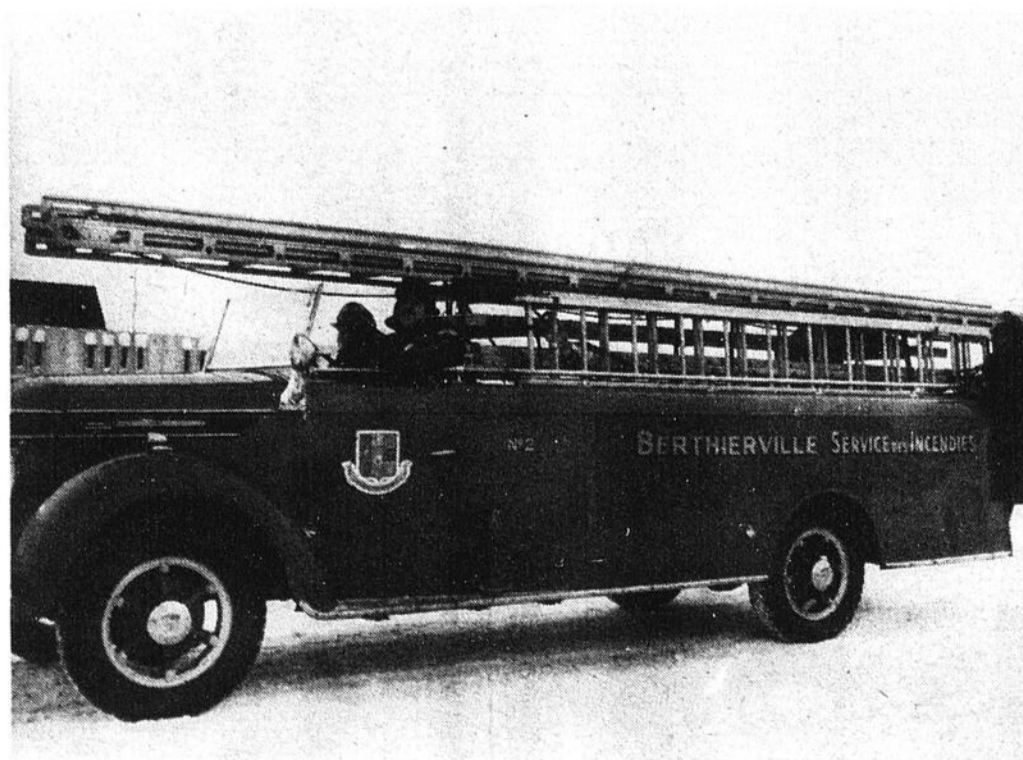
Les enfants y avaient leur carrousel, leurs soldats de bois et leur maison en forme de bottines.



On y voyait le club de tir Daniel Boone.



Les Etoiles de Lanoraie ont figuré à cette parade annuelle.



L'ancien camion de pompiers de Berthierville y a tenu une place d'honneur avec son chauffeur, M. Bernard Cayer.

St-Damien

par mme mariette lavallée

Lutte olympique

Trois autres médailles d'or en lutte olympique ont été remportées par les athlètes de St-Damien lors du tournoi inter-régional Sport-Scolaire, tenu à Repentigny le 9 février où plus de 150 lutteurs étaient inscrits à cette compétition. Parmi les médaillés, avec chacun une 1ère position, Stéphane Morin — 80 lbs — Benoît Ranger — 100 lbs et Christian Lavallée — 110 lbs. Mario Lefrançois se méritait pour sa part une quatrième position.

Le festival d'hiver est couronné de succès

Bercethon

C'est samedi le 5 février qu'avait lieu en matiné le Bercethon au profit des Lianes St-Damien.

L'objectif de l'organisation était de recueillir des fonds nécessaires afin de subventionner le séjour de ce groupe de jeunes filles au Camp Marcel à St-Béatrix pour une fin de semaine d'activités.

Le Bercethon avait une durée de deux heures, et les Lianes ainsi que des adultes amis qui se sont joints au groupe leur apportant une aide fort appréciée ont gardé leur entrain et leur enthousiasme jusqu'au bout.

Bravo pour la participation et merci à tous les commanditaires de leurs encouragements apportés au scoutisme féminin de notre paroisse.

Patinthon

Les jeunes garçons de l'équipe de lutte olympique organisaient eux aussi mardi le 8 février, leur activité afin de recueillir les fonds nécessaires à défrayer une partie des frais encourus par les nombreuses Compétitions auxquelles ils ont participé pendant la saison 76-77.

Un patinthon d'une durée de deux heures leur a permis d'arriver à leur objectif grâce à la collaboration de nombreux commanditaires qui ne se sont pas faits prier pour encourager tous ces jeunes garçons. L'on pouvait remarquer pendant le patinthon, de nombreux parents et amis venus encourager les jeunes par leur présence. Quelques-uns profitèrent de l'occasion pour chausser leurs patins tandis que d'autres étaient de bons spectateurs.

Le patinthon était sous la présidence de M. Roger Morin et a obtenu un franc succès.

Parade costumée

Vendredi le 11 février, en soirée, plus de 65 jeunes (costumés) participaient à la parade annuelle. Cette fête a obtenu un succès sans précédent car l'on y retrouvait près de 60% de la population étudiante au niveau primaire.

Après la parade à travers le village accompagnée par le bonhomme Carnaval, l'on se retrouva au sous-sol pour une courte réception et la remise des prix.

Le jury eut un travail très difficile devant tant de costumes tous aussi beaux les uns que les autres. 20 ga-

gnants furent choisis et reçurent des trophées, dons des Loisirs St-Damien et des prix en argent, dons des pompiers volontaires de St-Damien représentés par M. Lionel Baril.

L'on retrouvait parmi les jeunes, des gens de toutes les nations et de tous les métiers, sans oublier les héros des programmes télévisés, les animaux de toutes sortes, les fées les clowns, les anges, les squelettes, les poupées (etc). L'on ne pouvait pas être sans remarquer le travail de toutes les mamans qui avaient travaillées à la confection d'aussi beaux costumes.

Tous étaient heureux et l'on se promet de recommencer l'an prochain.

Olympiades d'hiver

En matinée, samedi 12 février, l'on retrouvait à nouveau un grand nombre de jeunes rassemblés au Centre Récréatif afin de participer aux olympiades d'hiver. L'on s'en donna avec joie aux différents jeux organisés pour les jeunes de 4 à 16 ans. L'on peut juger de la participation qui fut très forte par le nombre de gagnants soit 37 qui se classaient premiers et 39 de deuxièmes. L'on se propose là aussi de recommencer l'an prochain.

Les pompiers contre les anciens

C'est avec joie chaque année que les anciens de la localité se retrouvent pour leurs parties de ballon balai contre les pompiers volontaires.

Une fois de plus cette année plusieurs étaient au rendez-vous et profitèrent de l'occasion pour rencontrer leurs amis.

Cette partie qui se fait toujours sur une note amicale se termina par une victoire pour les pompiers mais les anciens se promettent de prendre leur revanche l'an prochain.

Tournoi de ballon-balai

Huit (8) équipes de la région participaient au tournoi de ballon balai qui avait lieu à St-Damien à l'occasion du festival d'hiver 77.

Chacune des équipes fit bonne figure nous permettant d'assister à des parties très mouvementées. Les équipes participantes étaient: St-Charles — St-Norbert — Hôtel Central — Mont Lanaudière — Hôtel Allard — Jean Bergeron — Shulers — et St-Damien.

En semi-finale Hôtel Allard l'emportait sur Shulers au compte de 3 à 1 tandis que St-Damien l'emportait sur Jean Bergeron 3 à 2.

En finale Hôtel Allard remportait la victoire sur le St-Damien au compte de 2 à 1 en 2ième période supplémentaire.

Gilles Gravel et Laurent Lafrenière étaient les vedettes de la partie.

Le festival se termine en beauté par une soirée réussie

C'est samedi, le 12 février, qu'avait lieu la soirée clôture du festival St-Damien hiver 77. A cette

occasion près de 400 personnes étaient présentes et l'entrain était à l'honneur avec la Famille Godard qui était l'orchestre invité.

Josée Dubeau nous donnait un avant-goût de la mode printemps, été 77 en nous présentant quelques morceaux en collaboration avec la boutique "Les Deux" de ville St-Gabriel.

L'on profita de l'occasion pour procéder à la remise des trophées se rapportant au tournoi de ballon balai. Le trophée de l'équipe gagnante soit l'hôtel Allard fut remis à Sylvain St-Marie, Laurent Lafrenière reçut le trophée accordé au meilleur joueur et le trophée de l'équipe se classant deuxième fut remis à Victor Bruneau.

L'on procéda enfin à l'élection de la personnalité de l'année. Un jury composé par: Mme Madeleine Dénomée, Mme Jules Beuparlant, René Dubeau et Michel Emery, eut à faire la compilation des votes.

Mr. Robert Frappier qui agissait comme maître de cérémonie nomma enfin Jacques Lavallée, président des Loisirs St-Damien Inc. personnalité 76. Il succéda à Sr Reine Magnan responsable des Lianes St-Damien.

L'affaire à tout le monde

L'Equipe des Loisirs St-Damien Inc. tient à remercier très sincèrement tous ceux et celles qui ont collaboré au succès du festival d'hiver 77 soit par leur aide, leur participation ou leur présence aux différentes activités. Nous savions que nous pouvions compter sur vous une fois de plus, car chez-nous, les loisirs c'est l'affaire à tout le monde.

Caisse Populaire

Tous les sociétaires sont invités à prendre part à l'Assemblée Générale de la Caisse Populaire de St-Damien de Brandon, lundi le 28 février 1977 à 7 hres 30 p.m. au sous-sol de l'église.

Incendies

Grâce à la rapidité des pompiers volontaires St-Damien deux incendies qui auraient pu prendre de l'ampleur furent rapidement contrôlés, samedi le 12 février.

Un premier incendie se déclarait vers les 15 hres chez M. Jean-Guy Germain, situé au 1880 chemin St-Damien, à St-Gabriel, lorsque sa motoneige pris feu. Arrivés sur les lieux les pompiers réussirent à sortir le véhicule à l'extérieur empêchant ainsi que le feu se répande à tout le garage qui abritait une auto.

Un second incendie, de cause inconnue se déclarait en soirée vers les 23 hres au chalet de Mme Jeanne Fortin, situé au 1281 Chemin Mondore. Arrivés sur les lieux les pompiers mirent rapidement sous contrôle l'élément destructeur. Les dommages causés en grande partie par la fumée sont estimés à environ \$3.000.

Pensée de la semaine

On ne voit bien qu'avec le coeur. L'essentiel est invisible pour les yeux...
(le petit prince)



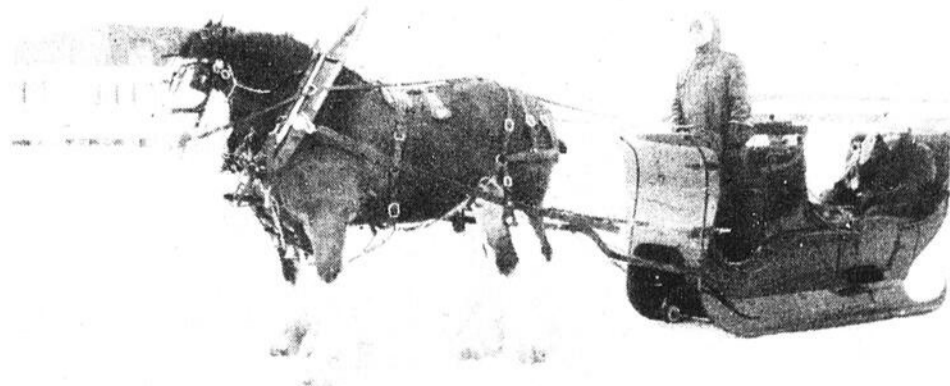
Les Cadets de la Marine y étaient.



Aladin et son tapis volant.



La motoneige y a trouvé un petit coin grâce au club Ca-Camp de Berthier.



Une carriole était le siège du président du club Optimiste de Berthier, M. Rosaire Drainville.

Handicap-action

Ville St-Gabriel (J.A.) — Nous rencontrons cette semaine M. Evans Blanc responsable d'un projet du C.L.S.C. Brandon, handicap-action. M. Blanc est un homme des plus sympathique qui nous a expliqué le rôle qu'il pouvait jouer dans la région afin de venir en aide aux handicapés. M. Blanc nous a d'abord démontré le rôle de la société via les handicapés. La société a toujours classé les gens selon leur rentabilité ou leur besoin de consommer, donc face aux handicapés, la société a honte et les cache par peur.

Mais comme le soulignait M. Blanc un point que tous doivent apprendre c'est la "rentabilité sociale" que peut apporter les handicapés. Il faut arrêter de les cacher, il faut que les handicapés participent aux activités sociales.

Rôle de la famille

La famille joue un rôle prépondérant dans le fait que la société oublie les handicapés. La famille se doit d'être sensibilisée et d'être éduquée afin de sortir les handicapés de leur "TROU".

Rôle de M. Blanc

M. Blanc définit son action ainsi: le plus important est de sensibiliser les gens handicapés afin qu'ils

s'unissent pour définir leurs besoins spécifiques et les exiger de la société. M. Blanc soulignait qu'il n'était pas question que les handicapés forment un groupe à part, une espèce de ghetto. Non, il faut enlever les barrières sociales, il faut que les handicapés soient perçus comme tout autre groupe d'individus. (Ex: assistés-sociaux, âge d'or, etc...)

Comités locaux

Des comités locaux ont été formés dans 5 municipalités du Secteur Brandon, soit: St-Gabriel, St-Zénon, St-Michel des Saints, St-Charles et Ste-Emilie. Il reste encore 9 municipalités dans le secteur Brandon. M. Blanc a bon espoir que ces dernières possèdent leur comité local bientôt. Ces comités seront unis entre eux par un comité de liaison, ainsi tous les handicapés de secteur pourront définir leurs besoins et les revendiquer. Si tu es handicapé(e) et que tu veux vivre une grande aventure, communique avec: M. Evans Blanc à 835-4705.

Semaine d'information

Une semaine d'information sera organisée dès le mois de juillet, et ce afin de sensibiliser l'opinion publique sur les handicapés, à cette occasion sera inaugurée l'association handicapée du secteur Brandon.

Ville de St-Gabriel Avec "1977" les activités reprennent à la Chambre de Commerce de Ville St-Gabriel

Nous rencontrons cette semaine M. Réal Champagne qui est président de la Chambre de Commerce de Ville St-Gabriel. M. Champagne se faisait le porte-parole de l'exécutif de cet organisme, il nous fit d'ailleurs le communiqué suivant: "Avec 77, la Chambre de Commerce connaîtra un essor nouveau dans les prochains mois. Le recrutement va bon train actuellement et nous espérons que les commerces, professionnels et la population en général, sauront répondre par un "oui" lors du renouvellement de leur carte de membre, qui se fera dans les prochains jours. Plusieurs projets sont à l'étude actuellement,

77 sera l'année des réalisations selon la collaboration anticipée de ses membres. L'exécutif entend bien dans son nouveau mandat travailler plus que jamais pour St-Gabriel et la région. Seuls nous sommes impuissants, mais avec tous les membres, nous pouvons beaucoup.

Nous comptons sur toute la population qui veut le bien de St-Gabriel afin de relancer le commerce et le tourisme en général. Nous espérons une réunion générale sous peu où nous comptons sur la présence de chacun de nos membres actifs. Votre exécutif de la Chambre de Commerce.



Nous reconnaissons M. Claude Trépanier membre actif de plusieurs organismes dont le club de ski de fond de St-Gabriel. Il est le président de ce club dont il supervise la majorité des activités.

Démission d'un conseiller

Ville St-Gabriel (J.A.) — M. Réjean Binette vient de donner sa démission comme conseiller de Ville St-Gabriel. Le conseil de Ville perd un pilier. La population regrette sûrement un de ses meilleurs représentants à la table du conseil!! Nous reproduisons ici la lettre intégrale de M. Binette qui avise le conseil de Ville, de sa décision.

Le 16 février 1977
Monsieur le Maire,
Messieurs les conseillers,
Collègues du conseil municipal,
Ville de St-Gabriel.
Messieurs,
Je désire vous informer que mon médecin traitant m'avise de réduire mes activités pour quelques temps, mon état de santé l'exigeant.
De plus, je crois qu'étant donnée la situation politique actuelle de la province, d'autres personnes sont beaucoup mieux placées que moi pour négocier avec les auto-

rités provinciales, pour le plus grand bien de la Ville de St-Gabriel et de ses contribuables.
C'est pourquoi, messieurs, je vous prie de bien vouloir accepter ma démission comme conseiller au siège numéro 5 de la Ville de St-Gabriel. Soyez assurés que durant mon séjour de sept (7) années à la table du conseil, j'ai toujours donné le meilleur de moi-même pour le bien-être de la Ville de St-Gabriel et de ses contribuables.

Campagne de souscription de la Fondation du Québec des maladies du Coeur

Avec le retour du mois de février, revient la campagne annuelle de souscription de la Fondation du Québec des maladies du Coeur, chapitre Trois-Rivières métropolitain. L'objectif de la campagne a été fixé à \$15,000, dont la majeure partie sert à la recherche dans le domaine cardio-vasculaire.

La Fondation des maladies du Coeur est une organisation sans but lucratif dont la mission est d'enrayer les maladies du coeur. Ce fléau constitue la principale cause de la mortalité au Canada. Plus de 80,000 Canadiens en meurent chaque année. Bien plus, 45% d'entre eux en meurent prématurément, dans la force de l'âge, entre 35 et 54 ans.

Pour tenter de remédier à cette situation alarmante, la Fondation du Québec des maladies du Coeur poursuit deux fins principales. Elle subventionne les nombreux projets de recherche à travers la province qui permettront peut-être un jour de prévenir les maladies cardio-vasculaires. En deuxième lieu, la Fondation mène un programme l'éducation publique. L'action de la Fondation ne vise pas à supplanter les gouvernements ou les établissements de santé en ce qui concerne le traitement des malades. Elle vise à

compléter l'action des corps publics au niveau de la recherche et de l'éducation du public.

Au cours de la campagne de souscription, laissez parler votre coeur. Il y va de votre bien-être, car la Fondation cherche à protéger votre coeur... avant tout.

7 MOYENS

DE PROTEGER VOTRE COEUR

1. Consultez votre médecin
2. Contrôlez votre alimentation
3. Prenez du repos
4. Tenez-vous en forme par l'exercice
5. Surveillez votre tension
6. Ne fumez pas
7. Contribuez à la FONDATION DU QUEBEC DES MALADIES DU COEUR



Saviez-vous que...

La plupart des retards dans la réception des remboursements est due aux erreurs que le contribuable commet en remplissant sa déclaration d'impôt. Celui-ci a donc intérêt à vérifier ses calculs. Il est aussi important d'inclure ses feuillets T4, reçus pour frais médicaux et dons de charité et de donner avec précision tous les renseignements demandés.

Le courrier juridique du notaire



par: Me Richard Doucet

BUR.: 835-5831 RES.: 836-4148
Me Richard Doucet,
D.E.C., LL.L., D.D.N.
NOTAIRE et CONSEILLER
JURIDIQUE
Bur.: 114 St-Joseph, (coin St-Gabriel)
Ville St-Gabriel, Comté de Berthier, Qué.
Bur.: 231 Lafayette, Berthierville, Qué.

Question: Mon mari et moi avons fait chacun notre testament chez un notaire. Suivant ce testament, j'hérite de mon mari et il hérite de moi. Nous n'avons pas d'enfants, mais nous avons chacun des frères et soeurs. Ce qui m'inquiète c'est ce qui adviendra si nous mourons ensemble simultanément (nous voyagions souvent ensemble). Nous voudrions laisser nos biens à nos frères et nos soeurs respectifs en parts égales dans ce cas. Nous avons tous les deux mon mari et moi, au-dessus de 60 ans.

Il s'agit là d'un problème qui comporte une solution bien simple. Voyons, cependant ce qui adviendrait si les choses restent telles qu'elles sont en ce jour. Si vous mourez avec votre époux dans le même accident, sans que l'on puisse déterminer lequel est mort le premier. Dans ce cas, la loi édicte des présomptions, dites de "cocomourants": si les personnes qui sont décédées avaient au-dessus de 60 ans, c'est la moins âgée qui est présumée avoir survécu.

Si l'épouse était moins âgée que son mari (c'est en

général le cas), alors l'épouse hériterait de son mari en vertu du testament et ses frères et soeurs à elle hériteraient du tout, de sorte que les frères et soeurs de son mari n'auraient rien. C'est précisément ce que vous voulez éviter, alors que faire? Il faut que chacun fasse un codicille. Le codicille, c'est un petit testament, un acte qui vient compléter ou modifier un testament antérieur. Il peut être fait en forme olographe, c'est-à-dire écrit à la main, et signé. Il faut surtout savoir et mentionner ici (c'est une chose qui doit être expliquée très souvent) que deux personnes ne peuvent faire un testament ou un codicille dans un même acte. Il faut le faire séparément.

Le codicille peut aussi être fait devant notaire. Il n'est pas nécessaire de recommencer tout le testament. Il suffit d'ajouter une clause de ce genre: "si mon conjoint meurt en même temps que moi ou dans les 30 ou 60 jours de mon décès, alors mes biens iront à mes frères et soeurs en parts égales. Bonne semaine à tous.

Les petites annonces

836-6210

Elles coûtent \$2.00 pour une parution ou \$5.00 pour 3 parutions. Elles sont toujours payables avant parution.



LES PETITES ANNONCES

TARIFS:

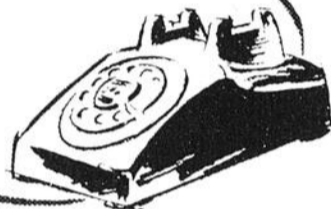
- 1 parution: \$2.00
- 2 parutions: \$3.50
- 3 parutions: \$5.00

ELLES SONT TOUJOURS PAYABLES AVANT PARUTION

La date limite pour faire paraître une annonce classée est le lundi à midi (12.00 hrs) précédant la prochaine édition.

A votre service du lundi au vendredi de 9h. à 5h.:

836-6210



A louer

A LOUER à St-Cuthbert, logement de 4 1/2 pièces, neuf, tapis fourni. Tél.: 836-2567.

BERTHIERVILLE à louer, logement de 3 1/2 pièces, moderne meublé, chauffé, éclairé, service de conciergerie, libre immédiatement. Tél.: 836-2936.

MAISON à 2 logements à vendre, finie en briques, comprenant un premier étage de 6 1/2 pièces, dont 2 chambres au sous-sol. Un deuxième étage de 4 1/2 pièces déjà loué. Prix à discuter. S'adresser à 285 Boul. Lafayette à Berthierville au tél.: 836-6210.

MAISON à vendre, 500 Berthier-Nord, système de chauffage électrique, toute refaite à neuf, très propre, sous-sol en ciment, située très proche de la ville. Tél.: 836-2204.

FARINE de sarrasin et farine de blé pur, produit directement de la ferme. Foin et paille, Ferme P. Pomerleau, 931 Grande-Côte Ouest, Lanoraie, tél.: 887-2501.

ST-CUTHBERT, maison canadienne à vendre, cause expropriation. Tél.: 836-2357.

MAISON à vendre à Lavaltrie, 2 logements renouvés à neuf, extérieur en déclin de massonite, bonne rentabilité. Prix demandé \$15,000. Conditions à discuter. Tél.: 753-4376.

A vendre

BEVRIER Afgam caramel âgé de 16 mois. \$300. Tél.: 836-4426.

MACHINES à coudre usagées de toutes marques. Meilleur achat. Termes faciles. A partir de \$79.95. Aussi machines industrielles à vendre. S'adresser tél.: 836-3441, Delium Branconnier, Centre Necchi Enr., 1811 Principale, St-Cuthbert.

MOTONEIGE Moto Ski, 440. Bicycle à gaz Kawasaki, 175, de trail. Tél.: 836-2685.

DEUX lits à vendre, un de 45 po. l'autre 39 po. Un jeep International 1966, avec pelle à neige, très bonne condition. Une Chevrolet 1971, prix \$1,000. Tél.: 836-4611.

SET de cuisine colonial, un set de salon colonial laveuse et sècheuse, chaise berçante, poêle électrique, table de t.v. portative sur roulettes. Robe de mariée pour printemps avec cape et marabout, grandeur 7-8 ans. Tél.: 835-7610.

MAISON mobile Citadelle, 1973, 64 x 14 pi. Tél.: 885-3676 ou 836-2254.

SKI-ROULE Sonar, 340, 1975, s'adresser à Luc Caron, 1380 Rivière Bayonne-Nord à Berthier au tél.: 753-9570.

Recherchez Habitations Campagnac

Venez visiter nos maisons modèles à Berthier et Lavaltrie. Ouvert tous les jours sur rendez-vous. Nous vous aiderons à choisir le terrain et la maison qui correspondent à votre goût et à votre budget. Prêts de la S.C.H.L. Informations Martial Sarrazin, 173 Ave du Collège Berthierville au tél.: 836-4764.

ROBE de mariée blanche grandeur 7 ans, avec accessoires, création exclusive de Pronuptia, de Paris. Tél.: 836-6445.

HORLOGE électrique en cuir repoussé, modèle de fleur en tour-nesol avec dessins de perdriz étampé au centre. Prix \$45.00. Téléphoner après 5 h. 835-7509.

A VENDRE pour professionnel ou homme d'affaires, maison très luxueuse située à Lanoraie (35 minutes de Montréal) bord du fleuve, 10 grandes pièces, foyer, garage, terrain paysager, environ 23,000 pi. c. (pas agent). Prix \$120,000. Informations Gérard Robitaille au tél.: 887-2301.

Divers

CHAMBRE et pension. Personnes retraité, couple, bungalow neuf, salon privé, T.V. couleur à St-Gabriel de Brandon. Tél.: 835-4994.

ON DEMANDE mécanicien avec expérience dans la machine agricole. Tél.: 836-3626.

EXTERMINATION insectes rongeurs, estimé gratuit, J.G. Dubé, extermination, tél.: 228-2590 à Louiseville.

Hommes et femmes demandés

J'AURAIS besoin de personnel supplémentaire à temps plein ou partiel dans Berthier et les environs. Possibilité de \$4.00 et plus de l'heure. Si vous avez de l'ambition et plus de 18 ans, écrivez dès aujourd'hui au gérant du personnel, C.P. 125, Joliette.

DORINA: Si vous désirez des nouveautés, je peux vous servir. Il me fera plaisir de vous renseigner et vous montrer les échantillons que j'ai à ma disposition. Téléphoner-moi à 836-6386.

POUR une personne sérieuse et ambitieuse, intéressée à faire plus dans un travail à temps partiel. Tél.: 753-3287.

GARDERAI enfants à la maison, à la journée, ainsi que le soir s'il y a des sorties. Tél.: 836-2634.

NOUVELLE administration — Studio de massage ouvert entre 1 1/2 p.m. et 11 h. p.m. Tél.: 742-0767.

ACHETERAIS comptant maison de campagne avec grand terrain ou petite ferme dans un rayon de 20 milles de St-Gabriel de Brandon. S'adresser tél.: 835-2995.

VOTRE salaire est insuffisant? Vous désirez un revenu supplémentaire? Vous voulez devenir votre propre patron? Nous pouvons vous conseiller en ce domaine. Tél. après 5 hres 836-4240.

Autos-Camions

AUBAINE Chevelle Malibu 1973 tout équipé en très bonne condition. Cause décès. Tél.: 836-2768.

DODGE Polara 1972, 4 portes hard top, moteur 318, radio, servo freins, servo direction, pneus Michelin, 2 d'hiver et 4 d'été, en parfaite condition. Téléphoner après 5 h. à 836-3579.

A louer Edifice à bureau

La Caisse d'Etablissement de Joliette
Tél.: 759-3131
Courtier permis no: 12547



500 CH. JOLIETTE, LANORAIE, CTE BERTHIER, 514 887 2880

LANORAIE: 8 logements, chauffage à eau chaude, moderne, rentabilité, échange acceptée.

597 - BERTHIER: 4 logements, très chauds, modernes, chauffage électrique.

151 - BERTHIER: Maison 18' x 32', près du fleuve, prix: \$9,500, chauffage électrique, 274 Ile Dupas.

535 - LANORAIE: 36' x 36', garage 12' x 18', terrain de 60' x 100', 2 étages, ancestrale, propre, beaux arbres, libre immédiatement.

ST-VIAEUR: maison 5 1/2 pièces, habitable à l'année, très lo-geable, prix: \$9,800.

748 - ST-CUTHBERT: Maison 2 étages, bon état, 6 1/2 pièces, 1020 Rg. Sud.

720 - BERTHIER: Bungalow de campagne, avec garage, très propre, beaux arbres, 4 1/2 pièces, 1101 Riv. Bayonne Nord.

574 - LANORAIE: Maison 8 pièces, meublée, piscine 15' x 30', cour asphaltée, terrain de 100' x 150', en face du fleuve, cause déménagement.

596 - LANORAIE: Bungalow de campagne, arbres, écurie, tranquillité.

753 - LANORAIE: Maison hiver-été, bord de l'eau, fleuve St-Laurent, prix: \$9,000, 10 Rue Champagne.

16 - LANORAIE: Restaurant avec livraison, bonne clientèle, près de l'eau, avec 7 camps.

727 - BERTHIERVILLE: Epicerie licenciée, bon chiffre d'affaires, logement au 2e étage, 5 1/2 pièces, chauffage électrique, shed de 24' x 43', cause maladie.

724 - ST-MICHEL-DES-SAINTS: 172 arpents, camping, rivière, prix: \$58,000. comptant raisonnable.

769 - ST-GABRIEL: Motel 46 unités, 2 piscine, restaurant, bar avec foyer, discothèque, à voir, échange acceptée.

LAVALTRIE: 185' x 400', chemin, rivière, prix: \$3,800.00.

BERTHIER: Arbres, sable, 200' x 350', prix: \$1,980.

LANORAIE: Terrain de 140' x 160', prix: \$2,800.

522 - ST-VIAEUR: 20 arpents, près de la route.

LANORAIE: Terre de 48 arpents, avec boisé, prix: \$16,800.

604 - LANORAIE: Terre de 48 arpents, fleuve, site idéal, \$39,800.

YAMACHICHE: 100 arpents, 6 arpents face à la rivière.

ST-EDMOND: 94 arpents, boisé, ruisseau, \$14,800.

559 - ST-DIDACE: 98 arpents, rivière Maskinongé, site exceptionnel, prix: \$19,300.00, conditions faciles.

S'adresser à:
Raymond Faust, courtier
500 Chemin, Joliette
Lanoraie Co. Berthier
1-514-887-2880

Je désire m'abonner au

COURRIER DE BERTHIER

Nom.....

Adresse.....

Code Postal.....

6 mois: \$6.00 1 an: \$12.00 Chèque inclus

Facturez-moi

Adressez à:
Le Courrier de Berthier
C.P. 10
St-Justin J0K 2V0

OUI! Vous pouvez réduire vos impôts en '76

Tout en augmentant votre rente de retraite. et je peux vous expliquer comment procéder.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez, sans frais à:

Votre représentant officiel pour Berthier, St-Gabriel, St-Damien, St-Charles et St-Félix.



ADRIEN LAVALLÉE
Tél.: 836-3163

UNION DU CANADA ASSURANCE-VIE



Adrien Lavallée
300, de Bienville, Berthierville

LA PETITE MAISON DANS LA PRAIRIE

UN DUO BIEN CONNU: CHANTAL PARY, ANDRE SYLVAIN

Tous les dimanches, au réseau Télémedia, il est possible, pour les téléspectateurs, de regarder une série vraiment spéciale. Il s'agit d'une émission d'une heure qui met en vedette Michael Landon, Karen Grassle, Chuck McCann et Katherine MacGregor.

On dit que "La petite maison dans la prairie" est en train de défoncer toutes les cotes d'écoute: les gens adorent ça. Pourquoi? Par-

ce que cette série, qui ne coûte pas des fortunes, en plus d'être bien faite, ne présente aucune trace de violence!

La série tourne autour de l'histoire d'une famille qui vit dans un petit village tranquille. Des drames, il y en a! Mais ce sont des drames d'enfants; il n'y a ni cow-boys ni policiers qui se tirent dessus. Chaque semaine, une nouvelle facette de la vie des jeunes est présentée.

Cette émission, qui a été

créée, en quelque sorte, pour servir de bouche-trou, fait fureur partout, aussi bien ici qu'aux Etats-Unis. On a l'impression, tranquillement assis devant notre téléviseur, de respirer de l'air pur.

Les scénarios se tiennent bien, les images sont superbes et le jeu des acteurs est étonnant: surtout chez les jeunes. Les petites filles de la série l'ont vraiment l'affaire! C'est à peine croyable! Et pourtant bien vrai!

Le secret du succès de cette série? Difficile à dire. Les gens en ont-ils inconsciemment assez de la violence et du sang? Il semble bien que oui puisque cette émission douillette, facile à regarder, emporte la faveur de bien des gens.

Une seule remarque à faire en ce qui concerne ce type de programme: il devrait y en avoir plus... beaucoup plus! Présentez de l'amour au lieu du sang et de la haine, c'est tellement mieux!

Même si la mode disco fait fureur, Chantal Pary n'a pas du tout l'intention de changer son style. Depuis qu'on la connaît, elle a toujours présenté à son public des chansons sentimentales et elle entend bien continuer dans cette voie.

André Sylvain, son mari, produit tous les disques de la belle Chantal depuis 1972, sur son étiquette Mirage. Il est d'ailleurs parfaitement d'accord avec les idées de sa femme.

On le sait, le couple a parfois chanté en duo et pour eux, le succès a toujours été satisfaisant. Pour le moment, Chantal chante seule mais ils ont l'intention de reprendre en duo très bientôt. On n'entend pas tellement souvent Chantal à la télévision.

C'est très consciemment qu'elle refuse parfois de trop s'exposer aux yeux du public. Elle aimerait bien, en compagnie de son mari, monter un gros spectacle en y mettant vraiment tout le tralala. Ils cherchent actuellement une formule qui pourrait leur plaire.

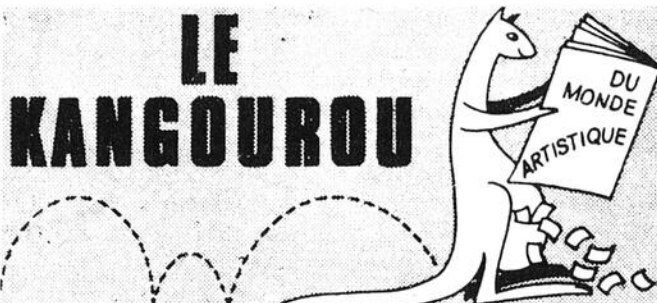
Mélanie, on le sait, prend

une place très grande dans leur vie. Le disque qui porte son nom a d'ailleurs vendu énormément et le couple a été ravi du succès.

Tout va donc bien pour Chantal et André. Ils s'offrent eux aussi quelques semaines de vacances dans le sud et bientôt, un nouveau microsillon sortira sur le marché. Un 45 tours (qui tourne très fort) et un microsillon, ont été lancés juste avant la période de Noël. Chantal a également quatre 45 tours en réserve et elle pensera à nous les offrir aussitôt que ce sera possible.

La famille ne s'agrandira pas pour l'instant. Chantal, on le sait, a eu beaucoup de difficultés avec sa première grossesse et même si le couple Sylvain adore les enfants, il n'est pas question d'un deuxième bébé, du moins pour l'instant.

Elever un enfant, ce n'est pas si simple! Comme ils ont tous les deux beaucoup de travail et qu'ils veulent toujours consacrer le plus de temps possible à leur fille, ils ont décidé d'attendre. Et de continuer à chanter plus que jamais!



Normand Hudon et sa femme Arlette se sont réconciliés. Ils vivent de nouveau ensemble. . . C'est Neil Sedaka qui a composé la "toute" de Pierre Lalonde et de Claude Valade. Un duo qui fera tout probablement des flammèches. . . Une bonne affaire que d'avoir vu Margot Lefebvre au "Cabaret" de Jean Roger. Margot a encore plusieurs admirateurs à travers la province. . . Tania Fédor a abandonné le théâtre. . . Jacques Fauteux a retrouvé le sourire: il est follement amoureux. . . A surveiller: la parution prochaine d'un nouveau microsillon français pour Suzanne Stevens. . . Jacques Michel a lui aussi une nouvelle petite amie. . . Normand Gélinas terminera la saison mais il ne reprendra pas son téléroman "Avec le temps" en septembre prochain. . . Un premier microsillon pour Diane Marshal. . . La dernière pochette de microsillon de Michèle Richard a décidément fait couler beaucoup d'encre. . . La veuve d'Olivier Guimond attend encore après l'héritage du comique qui est décédé il y a déjà cinq ans. . . Michèle Magny a remporté beaucoup de succès en France. . . Camille Ducharme est un marcheur. Et il recommande la marche à tout le monde. . . Jérôme Lemay se déplace très souvent en avion. . . La nouvelle chanson de Véronique Béliveau s'intitule "Prends moi comme je suis". . . Michel Stax est en amour par dessus la tête. Espérons pour lui que ça va durer. . . L'amoureux de Mimi Héty se prénomme René. . . Diane Dufresne a décidé de dédier son prochain long-jeu à sa mère. . . Nicole Croisille remporte un bon succès avec sa nouvelle chanson "Emma". Mais "Femme", c'est tellement beau qu'on ne l'oubliera jamais. . . Steve Fiset reviendra peut-être dans "Les Berger". Il aimerait bien ça. . . Fanfan Dédé, celui qui amuse les tout-petits, est diplômé en sciences politiques. . . Mario Lirette se dit chicheux: il est né un vendredi 13. . . Morse Code se prépare déjà à travailler sur l'album qui sera lancé le printemps prochain. . . Paul Buissonneau a cinquante ans. Déjà. . .



(S.O.P.) — Que diriez-vous si on vous apprenait qu'un des plus grands manufacturiers japonais d'appareils électriques, a réussi à fabriquer un téléviseur sans lampe et qui peut facilement se suspendre à un mur? Tout petit, cet appareil possède un écran de 100 mm par 75 et est muni d'un dispositif appelé "électro luminescence" qui sert à projeter les images à la place de la traditionnelle lampe de télévision. Toutefois, à l'heure actuelle, on n'a pas réussi à obtenir des images aussi nettes que sur les présents appareils de télévision. Mais en poursuivant les recherches dans le domaine, la compagnie croit pouvoir produire ce genre d'appareil sur une base commerciale d'ici 3 ou 4 ans tout au plus.